

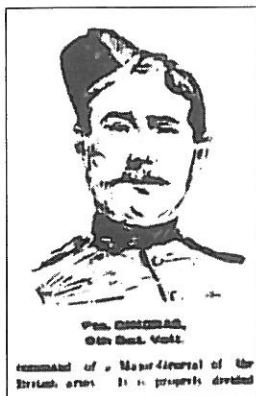
et 1902 fut la première occasion qu'eut un bataillon canadien de combattre à l'étranger. La force que le Canada accepta d'envoyer au début des hostilités, à la suite de discussions parfois acerbes entre anglophones et francophones qui en arrivèrent à un compromis, fut composée d'un bataillon de huit compagnies levé spécialement pour la circonstance dans sept provinces canadiennes. C'est pourquoi ni le 8^e Bataillon (*Royal Rifles*), ni le 9^e Bataillon (Voltigeurs de Québec) ne prirent part à ce conflit en tant qu'unités. Le fait que deux compagnies de ce bataillon spécial, désigné sous le nom de *2nd Battalion (Special Service) Royal Canadian Regiment of Infantry*, furent levées au Québec rendit cependant possible la participation d'un certain nombre de miliciens québécois. C'est ainsi que le *SS Sardinian*, au moment de quitter le port de Québec à destination de Cape Town, avait réuni à son bord des miliciens du 8^e et du 9^e Bataillon. Les documents que nous avons consultés montrent que ce premier contingent envoyé en Afrique du Sud comptait une douzaine de Voltigeurs et une trentaine de miliciens du *Royal Rifles*. Arrivés au Cap-Vert le 13 novembre 1899, les Canadiens ne prirent part qu'en février à la célèbre bataille de Paardeberg. Celle-ci dura 10 jours durant lesquels le *Royal Canadian Regiment* perdit environ 134 hommes : 34 furent tués et environ 100 furent blessés. Au cours de cette guerre quatre *Royal Rifles* perdirent la vie ; trois furent tués au combat, soit les soldats R. Lecouteur, A. McQueen et P. Nathan, et un fut emporté par la maladie, soit le soldat T. Cooper. Le soldat A. Turner fut également blessé au combat. Le premier tome de l'histoire des Voltigeurs de Québec décrit de façon plus précise la contribution du 9^e Bataillon à la guerre des Boers¹².

Les chemins des Voltigeurs et du *Royal Rifles* allaient se croiser à plusieurs reprises durant la Première Guerre mondiale. La veille du jour où l'Angleterre déclara la guerre à l'Allemagne, le 3 août 1914, la situation était rien moins qu'alarmante.

12. J. Castonguay, *Les Voltigeurs de Québec...*, op. cit., p. 193-206.

GUERRE DES BOERS ROYAL RIFLES OF CANADA 2nd BATTALION (Special Service) ROYAL CANADIAN REGIMENT		
Sgt J. Adams	Sdt A. H. Dawson	Sdt W. Murray
Sgt J. Hood	Sdt M.J. Delaney	Sdt. P. Nathan (tué)
Sgt J. Tregget	Sdt C. Geggeett	Sdt D. A. O'Meara
	Sdt H. Hill	Sdt.G. Price
Sdt F. Ackerman	Sdt J. Ingett	Sdt M. Swift
Sdt G. Atkinson	Sdt. T.W. Jewell	Sdt. A. Turner (tué)
Sdt R. Canty	Sdt H. J. Lambkin	Sdt G. H. Tweddell
Sdt. T. Cooper (décès)	Sdt R. Lecouteur (tué)	Sdt E. Wright
Sdt P. Crotty	Sdt J. McCann	Sdt J. J. Wright
Sdt R. P. Dalberg	Sdt A. McQueen (tué)	Sdt J. R. Wright*
* Cette liste a été établie à partir de renseignements fournis à la presse par le ministère de la Milice à Ottawa et le quartier général de brigade de Québec.		

Les commandants de deux régiments réunirent leurs officiers au manège de la Grande-Allée, pour connaître leurs intentions au cas où il y aurait guerre. Ceux-ci s'étant dits prêts à prendre les armes, les deux unités s'empressèrent d'envoyer un message en ce sens au ministre de la Milice à Ottawa. Le 6 août, alors que le Canada était en guerre depuis deux jours, le Cabinet autorisa sans plus tarder la mobilisation d'un certain nombre d'unités de milice. Le désir des Voltigeurs fut comblé : tout le régiment était appelé sous les armes. Le *Royal Rifles* restait cependant sur sa faim, un seul détachement était mobilisé. Mais l'un et l'autre de ces régiments allaient accomplir conjointement des tâches de même nature : protéger les points vulnérables de la région de Québec.



Sdt J. Gingras
9e Bataillon



Sdt C. Tweddell
8e Bataillon



Sdt A. Turner
8e Bataillon



Sdt N. Wiseman
9e Bataillon

La contribution des deux régiments ne se limita pas à ces tâches ingrates et peu glorieuses. L'un et l'autre apportèrent leur appui au Corps expéditionnaire formé pour combattre en Europe. Sans se faire prier, plusieurs membres des deux unités demandèrent à servir outre-mer. Bon nombre furent alors intégrés au 2^e Bataillon provisoire levé à Valcartier, puis versés au 12^e Bataillon et à quelques autres unités qui avaient quitté le Canada pour l'Angleterre au début du mois d'octobre 1914. Au mois d'avril suivant, le 12^e Bataillon fut réorganisé et devint une unité de renfort pour le 14^e Bataillon de Montréal et le 22^e Bataillon de Québec. Les Voltigeurs vinrent aussi en aide au 41^e Bataillon, au 69^e, au 57^e, au 189^e et à quelques autres. Pour ce qui est du Royal Rifles, il fournit des renforts au 171^e Bataillon, ainsi qu'à 23 autres unités¹³. On estime à 1200 hommes de tous rangs le nombre d'hommes de ce régiment d'anglophones qui servirent outre-mer entre 1914 et 1919 ; parmi eux, 108 officiers et soldats perdirent la vie.

Les Voltigeurs et le *Royal Rifles* furent souvent associés sur le terrain durant les 50 premières années de leur existence. Ils le furent aussi étroitement sur le plan organisationnel durant les deux dernières années de la Première Guerre mondiale. Le 20 janvier 1917, ils furent en effet réunis pour former le bataillon mixte de la ville de Québec (*Composite Battalion M.D. No 5*), réorganisé le 1^{er} juin 1918 pour former le *5th Canadian Garrison Regiment*. Cette formation fut dissoute au mois d'octobre 1920 et les régiments redevinrent des unités autonomes.

Les événements qui, durant plusieurs années, avaient permis des échanges fréquents et un partage de tâches entre le régiment des Voltigeurs et le *Royal Rifles* prirent un cours bien différent durant la Deuxième Guerre mondiale. Le début de ce conflit, il est vrai, les amena à travailler une fois de plus ensemble, mais à compter de 1940 et 1941, ils furent affectés à d'autres tâches et, ainsi éloignés l'un de l'autre, furent

13. A. G. Penny, *Royal Rifles of Canada, A Short History*, Québec, 1962, p. 14.

exposés à de grandes frustrations et durent subir d'importants contretemps.

Le 26 août 1939, quelques jours avant le début de la guerre, un ordre général de la milice mobilisa totalement ou partiellement une centaine d'unités pour leur confier la garde d'installations et de lieux stratégiques disséminés à travers le pays. Dans le district militaire de Québec, cette tâche échet à des détachements des Voltigeurs et du *Royal Rifles*, ainsi qu'au régiment de Lévis et aux Fusiliers du Saint-Laurent. Tandis que le *Royal Rifles* se voyait confier la surveillance des points vulnérables de la ville de Québec, les Voltigeurs reçurent la responsabilité de la garde des ponts de Québec et Etchemin, et de certaines installations de Valcartier, tâches qui allaient leur être retirées le 5 avril 1941.

L'année 1940 fut désastreuse pour les Alliés. Avec la chute de la France, l'Allemagne contrôlait l'Europe, à l'exception de la Grande-Bretagne. En outre, les convois à destination de l'Angleterre apparaissaient de plus en plus menacés, tout comme pour les côtes canadiennes et Terre-Neuve. Plus loin, en Asie, la situation laissait également à désirer. On craignait l'entrée en guerre du Japon, à plus ou moins court terme, et la tension qui y régnait ne laissait rien présager de bon pour la colonie de Hong-Kong. Il apparaissait manifeste que le Canada qui avait pourtant envoyé déjà deux divisions en Angleterre ne pouvait s'arrêter là. C'est ainsi qu'il lui fallut augmenter son effort de guerre, mettre sur pied une troisième division, accroître le recrutement de ses forces et mobiliser entièrement des unités de milice. Au nombre de ces unités figurait le *Royal Rifles*, qui fut mobilisé au complet le 24 mai 1940 et envoyé six mois plus tard à Terre-Neuve, ainsi que les Voltigeurs désignés pour servir outre-mer qui, eux, furent mobilisés le 20 mai 1941.

Il n'est pas dans notre intention de décrire une fois de plus ce que fut la tragédie vécue par le *Royal Rifles* à Hong-Kong, ni l'infortune qui attendait les Voltigeurs à leur arrivée en Angleterre.



Une page glorieuse dans nos annales militaires

Nos troupes viennent de l'écrire à Hong-Kong, dit l'hon. J.-L. Ralston en apprenant la chute de cette forteresse britannique.

Du correspondant de La Presse

“La nouvelle que le feu a cessé à Hong-Kong marqua la fin de l'un des plus glorieux épisodes dans l'histoire de l'armée canadienne, a ajouté l'hon. Ralston, en rendant hommage à la bravoure des membres du Royal Rifles de Québec et des Grenadiers de Winnipeg que commandait le brigadier J.-K. Lawson, que l'on croit avoir été tué durant ces opérations.”

Il suffit de se rappeler que les deux unités furent durement éprouvées et séparées l'une de l'autre sur le terrain.

Le Royal Rifles, envoyé à Terre-Neuve au mois de mai 1940 pour prendre part à la défense de cette colonie, demeura environ 10 mois sur l'île. De retour à Valcartier en août 1941, il apprit qu'on lui réservait une mission spéciale, celle d'aller renforcer la garnison de Hong-Kong en Extrême-Orient. En compagnie du

LE SOLEIL

QUÉBEC, MARDI 24 DÉCEMBRE 1941

UNION CANADIENNE PAR L'U. A. C.

La province est fière des exploits des Royal Rifles

Les dirigeants de l'Association de défense de Hong-Kong chez les Royal Rifles de Québec



Les soldats de régiment des Royal Rifles de Canada (en haut) et les dirigeants de l'Association de défense de Hong-Kong (en bas) se réunissent à Québec pour un banquet commémoratif.

In message de souhaits de l'hon. P.-J.-Arthur Cardin

SOUHAITS DU MAIRE

Les Allemands maltraitent les habitants du Havre, en France

Révélation sur la livraison du pain au camp de Valcartier

Chaque soldat canadien aura son morceau de dinde pour Noël

Mort tragique de M. Georges Gousse à St-Joseph de Beauce

Une SUGGESTION pratique

Voies de la Légion

A Hong-Kong

Message de Power à nos aviateurs

Siècle de cabinet

Un dernier regard

Félicité Noël

Winnipeg Grenadiers, il quitta donc le Canada à destination de cette colonie britannique le 27 octobre suivant. Comme la paix continuait à prévaloir dans cette partie du globe, on ne s'inquiéta pas trop de l'avenir qui l'attendait. Pourtant, un mois à peine après son arrivée aux portes de la Chine, c'était la catastrophe. Le 7 décembre, 353 avions japonais attaquèrent Pearl Harbor par surprise, détruisant en quelques heures une partie de la flotte américaine qui



Feuillet de propagande lâché d'un avion japonais au-dessus de Hong-Kong en 1941.

s'y trouvait. Et le lendemain ce fut au tour de Hong-Kong d'être la cible des forces japonaises. Insuffisamment entraîné et équipé, le *Royal Rifles* opposa néanmoins une résistance impressionnante,

Royal Rifles Begin Centenary Celebration

The Royal Rifles of Canada, the oldest military unit in Quebec, yesterday began its 100th anniversary celebrations with a dinner uniting serving officers, former commanding officers and their guests at the regiment's mess at the Grande Allée drill hall.

Other celebrations in connection with the anniversary included a concert for officers and men at the drill hall theatre.

On April 27 a grand ball will be held at the ballroom of the Chateau Frontenac hotel which the general public is invited to attend, while May 26-27 will be a reunion weekend for all ranks.

A dance will be held at the drill hall Saturday night May 28, and a church parade Sunday morning. This will be followed by a parade and march past and wreath-laying at the Cross of Sacrifice.

HONG KONG DEFENDERS

The Royal Rifles became famous during the second world war when, under the command of Major (now Brigadier) William James Home, formed part of Force C, supplementing British and Indian troops in the defence of Hong Kong.

Brigadier J. K. Lawson and Colonel Patrick Hennessey, who commanded Force C were both killed in action.

Second in command of the Royal Rifles was Brigadier J.

H. Price, who relinquished his rank to serve as a major with the regiment.

The unit was mobilized in July 1940 and in December 1941 it was sent to the defence of Hong Kong Island.

It surrendered to the Japanese after bitter fighting on Christmas Day 1941. Company C, commanded by Major W. A. Bishop had the distinction of being the first Canadian infantry unit to engage the enemy during World War II.

HEAVY CASUALTIES

In the brief but fierce fighting seven officers and 255 other ranks of the Royal Rifles were killed or died of wounds.

Brig. Lawson and Col. Hennessey were among those killed in action. The remaining defenders of Hong Kong, including British and Indian troops, the Winnipeg Grenadiers and other units, were taken prisoner by the Japanese.

A roll of honor, commemorating the gallant men of the unit has been built in the Quebec City armories.

The Canadian prisoners were liberated by the Royal Navy in

September 1945 and moved to the Philippines and then home via San Francisco and Victoria.

Other honors were won by the regiment at Ypres in 1915, Somme in 1916 and Amiens in 1917 and the famed Festubert Hill 70 at Ypres in 1917 and in South Africa in 1899 and 1900.

AS MILITIA UNIT

The unit was first organized under militia orders on Feb. 28, 1882 and on its formation it absorbed some independent companies that had been established earlier owing to the American Civil War.

These units were the Victorias, Diamond Harbor Rifles, the Wellingtons and the Bells-Drummonds.

On April 8, 1877 the unit's name was changed to the 8th Regiment, Royal Rifles, from the 8th Stadacona Rifles Battalion.

On Feb. 15, 1924, the unit became allied with the King's Royal Rifles Corps which celebrated its 200th anniversary in July 1955.

The Royal Rifles are now commanded by Lt. Col. J. A. G. Tanguay.

Quebec Chronicle Telegraph
30 March 1962

vraisemblablement supérieure à celle des autres unités. Mais privé de tout, ou presque, il dut finalement se rendre après 17 jours de combat, le jour de Noël 1941. Il avait perdu au cours de cette bataille environ 40 % de son effectif qui s'était élevé à 963 hommes à son arrivée en Asie. On compta alors 131 tués, 223 blessés et 59 morts par la maladie.

Le sort du régiment des Voltigeurs fut moins dramatique, mais pas plus agréable. Mobilisé au complet 21 mois après le début des hostilités, il lui fut difficile d'atteindre son effectif de guerre,



Le major John Ievers du *Royal Rifles* fut commandant adjoint de l'unité résultant de la fusion de son régiment aux Voltigeurs de Québec en 1965. Cette photo fut prise alors qu'il était lieutenant.

plusieurs officiers, sous-officiers et soldats n'ayant pas attendu aussi longtemps pour se joindre à une unité désignée pour servir outre-mer. Au moment où il commençait à ressembler à un régiment d'infanterie respectable, il fut converti en régiment blindé (22 janvier 1942), puis envoyé au camp Borden. Quatre mois plus tard, il était reconverti, cette fois en régiment de reconnaissance (22 mai 1942). De plus, huit mois ne s'étaient pas écoulés qu'il redevenait régiment d'infanterie (16 janvier 1943) et était envoyé à Sussex, au Nouveau-Brunswick. Enfin, il s'embarqua pour l'Europe le 21 juillet 1943, arriva en Angleterre six jours plus tard, s'installa à Hartley Row, passa une inspection qui allait le qualifier pour combler un des postes vacants de la Première armée canadienne, puis, malgré les éloges qu'il récolta, fut démembré... avec, pour toute consolation, les paroles du général McNaughton. Celui-ci affirma en effet que les Voltigeurs étaient les seuls à pouvoir apporter au Royal 22^e Régiment l'aide dont il avait besoin pour la campagne d'Italie et aussi les seuls à pouvoir aider de façon significative le régiment de la Chaudière dans sa participation à l'invasion de la Normandie¹⁴.

14. Le régiment de Maisonneuve et les Fusiliers Mont-Royal bénéficièrent aussi du démembrement des Voltigeurs.



Les trophées et souvenirs du *Royal Rifles* conservés au musée des Voltigeurs. Jacques Mackay, conservateur adjoint du musée, présente le casque vert foncé porté jadis avec la grande tenue. À gauche, des souvenirs japonais rapportés de Hong-Kong. [Photos J. Castonguay]





Les Canadiens passent à l'assaut durant une des batailles de la Première Guerre mondiale. On estime que plus de 500 hommes issus du régiment des Voltigeurs de Québec combattirent sur le continent européen durant cette guerre. [Archives nationales du Canada]

Le *Royal Rifles* et les Voltigeurs furent amalgamés pour former un seul bataillon en 1917. En 1965, les deux régiments connurent une expérience comparable. C'était l'époque où le ministre de la Défense, Paul Hellyer, dans le but de réaliser l'intégration des forces canadiennes, cherchait à réduire les dépenses de son ministère. Donnant suite à des recommandations du rapport de la commission Suttie, il décida de licencier plusieurs unités et d'en amalgamer d'autres. Or, le *Royal Rifles* et les Voltigeurs figuraient parmi les unités choisies pour cette fusion. La décision, on le devine, ne plut pas du tout aux unités concernées. Elles lancèrent même un appel à l'aide à l'honorable Louis Saint-Laurent, alors colonel honoraire des Voltigeurs, pour tenter d'assurer leur autonomie. La fusion eut lieu quand même, la nouvelle unité prit le nom de « RRC/Voltigeurs » et elle

fut constituée officiellement le 1^{er} avril 1965. C'est alors que le lieutenant-colonel P.-E. Defoy fut nommé commandant et le major J.A. Ievers commandant adjoint. La nouvelle unité allait être de courte durée, le *Royal Rifles* préférant être inscrit à l'Ordre de bataille supplémentaire (*Supplementary Order of Battle*) que d'être amalgamé. Le chef de l'état-major de la Défense se rallia à ce point de vue le 1^{er} novembre 1966 et les Voltigeurs conservèrent ou retrouvèrent leur autonomie. Depuis cette date, ces derniers assument la garde des trophées du bataillon anglophone avec lequel ils furent associés durant 104 ans.

Le 57^e Bataillon du Corps expéditionnaire canadien

Au cours de leur histoire, les Voltigeurs ont été associés d'une double façon avec le 57^e Bataillon du Corps expéditionnaire canadien. Ils l'ont été à ses débuts, le 28 avril 1915, lorsque le 57^e fut placé sous le commandement du lieutenant-colonel Étienne-Théodore Paquet, un résidant de Québec qui avait servi durant plusieurs années avec le régiment des Voltigeurs avant de devenir inspecteur des corps de cadets. Un certain nombre de Voltigeurs le suivirent. Au moment de s'embarquer pour outremer, le 2 juin 1916, ce bataillon, malgré l'aide qu'il avait procurée à d'autres unités, comptait encore 13 Voltigeurs dans ses rangs. Parmi ses officiers se trouvait le lieutenant Gaston Pratte, qui, en plus d'avoir appartenu aux Voltigeurs, allait être nommé lieutenant-colonel honoraire de cette unité de 1948 à 1963. Gaston Pratte était le père du colonel Claude Pratte qui assumait la même responsabilité chez les Voltigeurs avant de devenir colonel honoraire de ce régiment.

Le 57^e, troisième bataillon canadien-français mis sur pied durant la Première Guerre mondiale, bien qu'il n'ait pas été sur la ligne de feu, a séjourné en Angleterre et contribué tant au Canada qu'à l'étranger à procurer d'importants renforts à d'autres bataillons. Selon ses propres estimations¹⁵, il a recruté

quelque 3000 volontaires durant cette guerre. L'historien Jean-Pierre Gagnon affirme que c'est l'unité de recrutement qui a fourni le plus de volontaires (502) en renfort au 22^e Bataillon¹⁶. Il a fourni également 660 hommes au 41^e Bataillon créé le 31 décembre 1914. Si l'on en croit les documents, le grand mérite du 57^e Bataillon, tout comme ceux des 41^e et 69^e, fut non pas d'avoir été une unité prestigieuse ou remarquable, mais d'avoir aidé le 22^e Bataillon à survivre, puis à s'illustrer au combat. Il a été démembré le 11 avril 1918.

En raison de son appui au 57^e Bataillon, le régiment des Voltigeurs de Québec fut choisi en 1920 pour perpétuer la mémoire de ce bataillon québécois¹⁷.

The Duke of Wellington's Regiment (West Riding)

Au mois de mai 1953, la reine Elisabeth II approuva l'affiliation du *Duke of Wellington's Regiment (West Riding)* aux Voltigeurs de Québec. Cette initiative fut bien accueillie par le régiment britannique qui en avait d'ailleurs fait la demande, mais elle souleva quelques questions chez ceux qui n'en avaient jamais entendu parler ou qui connaissaient peu ou pas le duc de Wellington. Dans le premier tome de l'histoire des Voltigeurs cette affiliation est brièvement mentionnée. Il n'apparaît donc pas superflu d'approfondir ce sujet.

Issu de l'aristocratie anglo-irlandaise, Arthur Wellesley, 1^{er} duc de Wellington, reçut l'éducation à laquelle avait droit un cadet de famille noble : il fréquenta d'abord le célèbre collège d'Eton, puis se prépara à la carrière des armes à l'académie militaire d'Angers, en France. À l'âge de 18 ans, il entra dans l'ar-

15. « Historical Record of 57th Canadian Infantry Battalion, C.E.F. », *Histoire et Patrimoine*, Ministère de la Défense nationale, Ottawa.

16. J.-P Gagnon, *Le 22^e bataillon (canadien-français)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1986, p. 156.

17. G.O. 95-20.



Le duc de Wellington alors qu'il était major-général.

mée britannique comme enseigne au 73rd *Highlanders*. Progressant rapidement il fut bientôt promu major dans le 33rd *Regiment*, aujourd'hui le *Duke of Wellington's Regiment*, puis acheta le grade de lieutenant-colonel. Promu colonel en 1796, il fut envoyé en Inde avec son régiment, dont il était devenu le commandant. Cette affectation lui permit de gravir rapidement les échelons qui devaient le conduire au sommet de la hiérarchie militaire. Arrivé dans ce pays au moment où la Grande-Bretagne faisait la conquête de l'Inde du Sud, il ne tarda pas à gagner les champs de bataille. Durant la guerre contre Tippoo Sahih, sultan de Mysore, qui menaçait l'autorité britannique en Inde, il se fit remarquer à la tête d'une division de l'armée du général Harris. Lord Mornington, son frère aîné, devenu gouverneur général de l'Inde, voulut le récompenser en le nommant commandant politique et militaire de Mysore, dans la péninsule du Deccan. Promu major-général, il s'illustra au cours de la guerre qui mit un terme en 1803 au pouvoir des Marathes dans l'État de Maharashtra sur la côte de la mer d'Oman. Les éloges qu'il récolta au terme de cette guerre, dont il négociait et signait les traités, furent des plus enthousiastes. On souligna, par exemple, qu'à l'âge de 35 ans, il se révélait un maître non seulement sur les

champs de bataille, mais dans les domaines de la gestion des affaires publiques indiennes et de la diplomatie. Au mois de septembre 1804, il fut reçu chevalier de l'ordre du Bain.

En 1806, dès l'année suivant son retour, il fut élu député de Rye à la Chambre des communes et fut nommé en 1807 secrétaire d'État en Irlande. Mais cet arrêt loin de la ligne de feu fut de courte durée. Promu lieutenant-général au mois d'avril 1808, il reçut le commandement de la division destinée à libérer le Portugal et l'Espagne des troupes de Napoléon Bonaparte qui occupaient alors toute la péninsule ibérique. Cette guerre, au cours de laquelle les Anglais comme les Français essuyèrent autant de revers qu'ils récoltèrent de victoires, cela au prix de pertes considérables, se solda toutefois à l'avantage des troupes de Wellington. Le Portugal et l'Espagne furent libérés en 1813; les troupes françaises furent repoussées dans les Pyrénées et finalement battues à Toulouse. Napoléon, de retour à Paris, fut alors rejeté par le Sénat et abdiqua au mois d'avril de l'année suivante.

Au cours de cette guerre, dite « de la péninsule », Wellington fut couvert de toutes sortes d'honneurs. À la suite de sa victoire à Talavera, les 27 et 28 juillet 1809, il reçut le titre de vicomte de Wellington de Talavera et de baron de Douro de Wellesley. Deux ans plus tard, le Portugal l'honora du titre de *conde* (comte) *de Vineiro*. Après la prise de Ciudad Rodrigo, en 1812, l'Espagne lui conféra pour sa part le titre de *duque* (duc) *de Ciudad Rodrigo*. En 1813, après une défaite française à Vitoria, il fut nommé *duque* (duc) *de Vitoria* et admis par l'Angleterre à l'ordre de la Jarretière. Il fut aussi reçu dans l'ordre de la Toison d'or. Enfin, en 1814, à son retour en Grande-Bretagne, il fut nommé duc de Wellington, nom que porte aujourd'hui son régiment¹⁸.

L'année 1815 ramena Wellington sur les champs de bataille. Le 20 mars, Napoléon s'échappa de l'île d'Elbe où il

18. Cette liste de titres est loin d'être exhaustive.

était en exil et regagna Paris où il reprit rapidement le pouvoir. Mais ce ne fut que pour quelques mois. Car l'Europe se ligua de nouveau contre Napoléon et les troupes commandées par Wellington, nommé généralissime des armées alliées, lui infligèrent bientôt une défaite décisive à Waterloo le 18 juin 1815. Le vainqueur de cette célèbre bataille fut élevé à la dignité de prince (*Prins van Waterloo*) par les Pays-Bas.

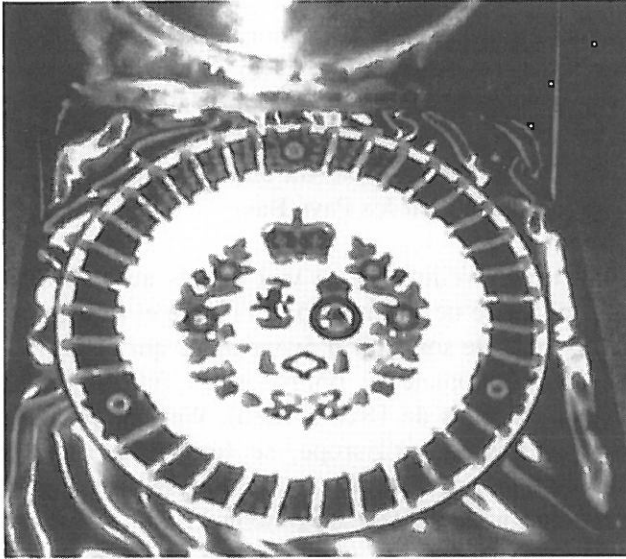
Le général Wellington ne vint jamais au Canada. Pourtant, son influence ne se limita pas à l'Asie et à l'Europe et le Canada conserve le souvenir d'événements qui portent sa marque. Devenu diplomate et politicien (il fut même premier ministre de son pays de 1828 à 1830), Wellington, qui continuait à s'intéresser à l'Europe, se tourna résolument vers l'Amérique du Nord. C'est ainsi qu'une fois l'ordre rétabli en France, on retrouva plusieurs régiments britanniques au Bas et au Haut-Canada parmi lesquels des détachements du *Duke of Wellington Regiment*. Le fort Saint-Jean, sur le Richelieu, en hébergea au cours des années 1815 et 1816, et le fort Henry, en Ontario, fit de même¹⁹. Il faut dire que le fait que l'Angleterre soit à ce moment en guerre avec les États-Unis ne fut pas étranger à cette situation. L'histoire conserve entre autres le souvenir de la campagne de sir George Prevost, commandant des forces britanniques pendant la guerre de 1812. À la tête d'une armée qui comptait, dit-on, 7000 militaires ayant servi sous les ordres de Wellington en Europe, Prevost échoua lamentablement, le 11 septembre 1814, dans sa tentative de s'emparer de Plattsburg²⁰.

George Stanley rappelle dans *Nos soldats*²¹ que durant l'insurrection de 1837 et 1838 au Bas-Canada, les troupes britanniques intervinrent à Saint-Denis, à Saint-Charles et à Saint-

19. J. Castonguay, *Les Voltigeurs de Québec...*, *op. cit.*, p. 392 et 394.

20. M. Wade, *Les Canadiens français de 1760 à nos jours*, le Cercle du livre de France, 1966, p. 142.

21. G.F.G. Stanley, *Nos soldats*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1980, p. 268.



L'assiette régimentaire du *Duke of Wellington's Regiment*, unité affiliée aux Voltigeurs depuis 1953. On y voit sur le pourtour des plaquettes indiquant les nombreux honneurs de bataille de cette célèbre unité. Cette assiette est conservée au musée des Voltigeurs.

Eustache. Des officiers qui avaient déjà servi sous les ordres de Wellington en Europe s'y trouvaient. John Colborne lui-même, commandant des forces britanniques des deux Canadas, avait servi dans la péninsule ibérique et avait pris part à la bataille de Waterloo en 1815. On sait que la répression fut particulièrement violente à Saint-Eustache. François-Xavier Garneau, considéré comme un défenseur des droits des Canadiens français et leur historien le plus important, a traité de cette page sombre de l'histoire du Canada dans les livres qu'il a publiés peu après cet événement, entre 1845 et 1848. À ses yeux Wellington, qui était alors en politique active, n'a pas manqué de blâmer « la sévérité du pouvoir » en cette circonstance²². Wellington ne s'arrêta pas

22. F.-X. Garneau, *Histoire du Canada*, Montréal, Éditions de l'Arbre, 1946, vol. IX, p. 113.

QC:1040-605/41 (AO 2)

A R M Y

In reply to: E4 1040-605/41 (A)
Dated : 23 May 53


HQ Quebec Command
3530 Atwater Ave.
MONTREAL Que.
WJH 53

Headquarters
Eastern Quebec Area
Quebec City, Que.

Alliances
Les Voltigeurs de Quebec (Motor) -
Duke of Wellington's Regiment (West Riding)

Her Majesty The Queen has indicated that she is graciously pleased to approve the alliance between Les Voltigeurs de Quebec and the Duke of Wellington's Regiment.

2. This approval will be published in CAO 16-2 Supplement 336/53.


(E. Bissonnette) Major
A/AAG
Quebec Command

GB/53/tc

Communiqué.

là dans sa défense des Canadiens français. Peu après, le gouvernement impérial vota l'Acte d'Union en 1840, loi considérée comme inéquitable pour le Bas-Canada, en raison surtout de ses dispositions concernant la représentation à la chambre d'assemblée, la fusion des dettes des deux provinces et l'usage de l'anglais comme seule langue officielle. Wellington s'opposa fermement à cette loi lorsqu'elle fut présentée à la Chambre des Lords²³.

Le duc de Wellington manifesta beaucoup d'intérêt pour la défense du Canada, non seulement en approuvant les plans élaborés par le gouverneur Richmond après la guerre de 1812,

23. M. Wade, *Les Canadiens français...*, op. cit., vol. 1, p. 250-251.

mais en insistant pour que des fonds soient rapidement mis à la disposition de l'armée pour les réaliser²⁴. Les travaux commencent en 1819 au fort Lennox et au fort de l'île Sainte-Hélène ; en 1820 à la citadelle de Québec ; en 1828 à la citadelle de Halifax et en 1832 au fort Henry. Le duc de Wellington proposa aussi la construction de divers canaux, dont celui de la rivière Richelieu construit entre 1830 et 1834.

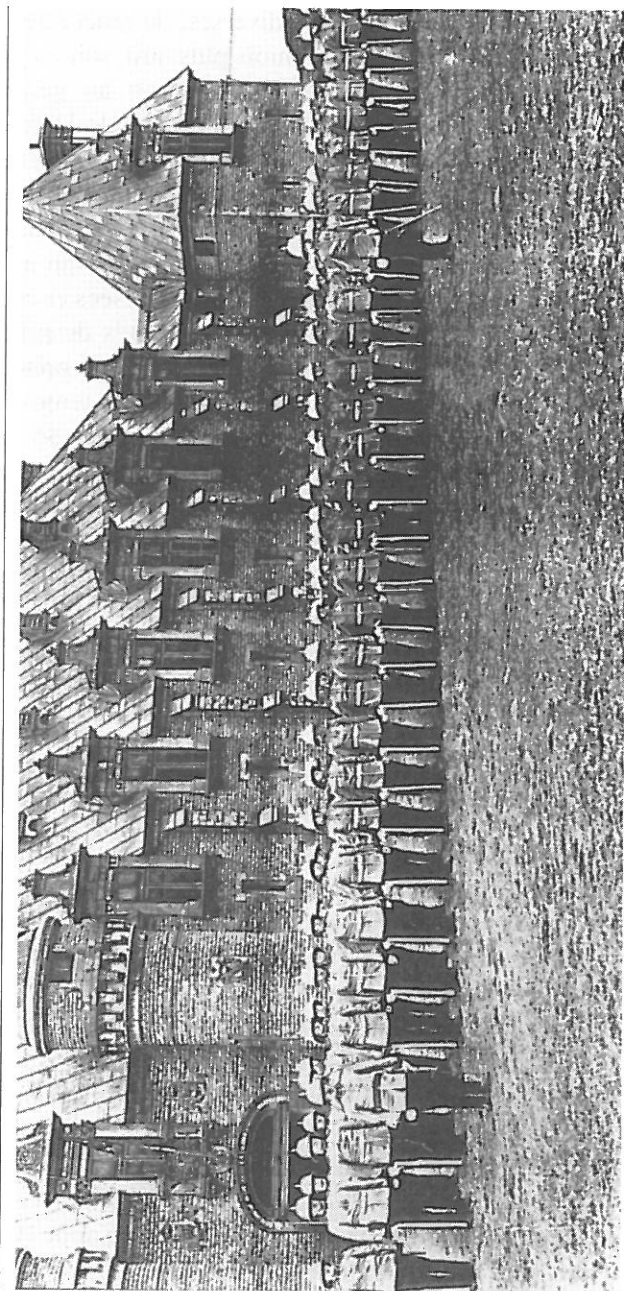
Rappelons enfin que l'idée d'affilier le *Duke of Wellington's Regiment* au régiment des Voltigeurs fut une initiative d'un officier supérieur issu de cette unité, le brigadier K.G. Exham. En visite au fort Henry en 1952, ce dernier avait remarqué que le nom des Voltigeurs canadiens de Salaberry figurait sur une plaque commémorative où se trouvait aussi le nom de son ancien régiment. Cette affiliation donna lieu à des visites entre des représentants des deux unités concernées et à quelques réceptions mémorables²⁵.

Le Régiment de Québec

1953 et 1954 furent des années d'insécurité et de grands dérangements pour les unités de l'Armée de réserve. À son assemblée annuelle du mois de janvier 1953, la *Conference of Defence Associations* fit une recommandation qui allait en bouleverser plusieurs. Elle demanda entre autres qu'un comité soit formé pour étudier en profondeur « toute la question de l'instruction, de l'organisation et de l'administration de l'Armée de réserve ». Au mois de mai suivant, le chef d'état-major général, le lieutenant-général G.G. Simonds, donna suite à ce vœu en formant une commission réunissant trois officiers supérieurs, soit le major-général H. Kennedy (président), le major-général H.F.G. Letson et le major-général E. J. Renaud. Cette commission s'ac-

24. Wellington était en 1818 « Master General of the Ordnance ».

25. Voir sur ces dernières questions J. Castonguay, *Les Voltigeurs de Québec...*, *op. cit.*, p. 392 et 394.



Le Régiment de Québec en face du Manège Voltigeurs de Québec. Ses membres portent le casque blanc Woiseley adopté officiellement en 1912 par les armées britannique et canadienne.

quitta de sa tâche au moyen d'études diverses, de rencontres et de visites à la grandeur du pays. Sept mois plus tard, soit en janvier 1954, ses membres présentèrent un rapport au général Simonds qui, à son tour, le présenta au ministre de la Défense Brook Claxton. Ce document ne demeura pas sur les tablettes. Le 21 juin, à la Chambre des communes, Claxton fit connaître au grand public ce que serait à l'avenir, selon lui, l'Armée de réserve : « une force partiellement entraînée et équipée qui allait constituer le noyau des unités appelées à être mobilisées et complétées en cas de crise ». Pour y parvenir les unités de milice allaient être réorganisées complètement de façon à être prêtes à répondre aux exigences possibles d'une armée en temps de guerre. Cela signifiait concrètement la disparition des 35 brigades de la Milice et autres quartiers généraux qui seraient remplacés par 26 quartiers généraux de groupes de milice ; cela signifiait aussi la réduction du nombre de régiments, soit par leur démembrement, leur fusion ou amalgame ou bien encore par leur conversion. D'autres changements de moindre importance furent apportés ou proposés. À Québec et dans sa banlieue deux unités furent particulièrement affectées par ces mesures : le Régiment de Québec et les Voltigeurs de Québec.

Le Régiment de Québec, moins que le régiment des Voltigeurs, eut pourtant une existence relativement longue et respectable. La formation de l'unité, connue plus tard sous le nom de Régiment de Québec, remonte au 9 avril 1869. Appelée à l'origine *Quebec Provisional Battalion*, elle comprenait deux compagnies. Le 29 mai 1881, elle fut augmentée de deux autres, l'une établie à l'île d'Orléans, l'autre à Saint-Augustin, devenant ainsi un bataillon d'infanterie complet. Elle fut alors désignée du nom de 87^e Bataillon et son premier commandant fut le lieutenant-colonel Victor de Lotbinière Laurin. En 1900, au moment où on remplaça le terme de bataillon par celui de régiment, elle devint le 87^e Régiment de Québec.

Au début de la Première Guerre mondiale, le 6 août 1914, lorsque fut autorisée la formation d'un corps expéditionnaire, le

87^e fut appelé en service actif, sous le commandement du lieutenant-colonel T. Rinfret. Au nombre des membres du 22^e Bataillon qui firent partie du Corps expéditionnaire canadien figuraient 17 soldats, 4 sous-officiers et 6 officiers issus de ce régiment²⁶. Au milieu de ce conflit, il fut annexé aux *Royal Rifles* et aux Voltigeurs de Québec pour former un bataillon mixte. La guerre terminée, on le rebaptisa simplement Régiment de Québec et son effectif fut porté de nouveau à quatre compagnies. Deux ans plus tard son quartier général déménagea à Beauport et, en 1937, il fut converti en régiment mitrailleur. Durant la Deuxième Guerre mondiale, une partie du régiment fut mobilisée au début des hostilités et le régiment entier en 1942. Il servit par la suite à Halifax, puis à Botwood et à St. John's (T.-N.). Enfin après la guerre, le lieutenant-colonel Pierre Sévigny en prit le commandement pour le remettre, en 1947, au lieutenant-colonel Paul M. Dechêne.

La réorganisation de l'Armée de réserve, qui devint alors l'Armée canadienne (Milice), eut pour conséquence l'amalgame du Régiment de Québec aux Voltigeurs, personnel et équipement compris, et la reconversion des Voltigeurs de Québec en unité de mitrailleuses²⁷. Le tout fut complété le 31 décembre 1954.

Le NCSM Ville de Québec

Au mois de juin 1987, le ministre de la Défense nationale Perrin Beatty publia un Livre blanc intitulé *Défis et Engagements* qui ne fit pas l'unanimité, à cause de passages portant sur le nucléaire. Comme « le déploiement du Groupe-brigade CTAM dans le nord de la Norvège posait de très graves problèmes », pour utiliser les termes du ministre, celui-ci proposa dans ce document que le Canada consolide plutôt ses engagements envers l'OTAN dans le sud de la République fédérale d'Allema-

26. J.-P. Gagnon, *Le 22^e bataillon...*, op. cit., p. 322.

27. J. Castonguay, *Les Voltigeurs de Québec...*, op. cit., p. 397-398.



Le commander Paul A. Guindon qui commandait le NCSM *Ville de Québec* en 1995.

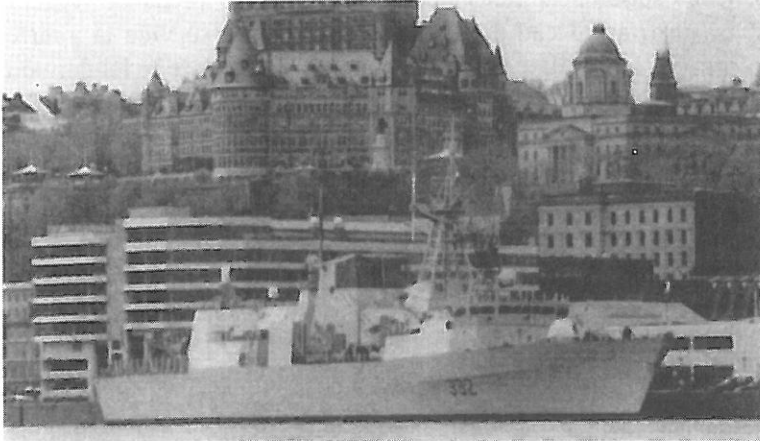
gne. Il suggérait également que le Canada acquière six autres patrouilleurs *Aurora* à grand rayon d'action, de nouveaux hélicoptères anti-sous-marins, de nouveaux chars, des moyens de transport aérien supplémentaires, six frégates additionnelles et 10 à 12 sous-marins à propulsion nucléaire. Des considérations financières et de politique domestique firent toutefois échec aux principales suggestions du ministre. L'idée d'ajouter six frégates aux six déjà approuvées et dont la construction était en cours figure parmi les suggestions qui firent leur chemin. Quant au projet d'acquérir des sous-marins à propulsion nucléaire, il fit face à une levée de boucliers qui amena rapidement le gouvernement à l'abandonner. C'est la raison pour laquelle, en ce début du troisième millénaire, le Canada est dépourvu de tels sous-marins, mais possède une flotte de 12 frégates dont il a raison d'être fier.

Au cours de la Deuxième Guerre mondiale, la Marine canadienne avait un navire qui portait le nom de *Ville de Québec*. Il s'agissait d'une corvette comme celles qui sillonnèrent le fleuve Saint-Laurent et l'Atlantique durant les hostilités.

Elle mesurait 203 pieds de longueur sur 33 pieds de largeur avec un tirant d'eau de 13 pieds. Retirée du service la guerre terminée, le 3 juillet 1945, elle fut prise en charge le lendemain par la Corporation des biens de guerre et mise à la ferraille. C'est pourquoi la Marine, ayant décidé de baptiser ses nouvelles frégates du nom d'une ville canadienne, baptisa l'une d'elles *NCSM Ville de Québec*, le 15 mai 1991. Les travaux de construction et les essais en haute mer terminés, elle fut mise en service le 14 juillet 1994. L'équipage du *Ville de Québec* est mixte et aussi francophone.

À compter de 1995, la frégate *Ville de Québec* fut sous le commandement du commander Paul A. Guindon, originaire de Rouyn-Noranda au Québec. Au moment de prendre le commandement de ce vaisseau, le commander Guindon avait déjà 23 ans de service dans les Forces canadiennes. Enrôlé en 1972, il avait reçu un brevet d'officier l'année suivante, puis avait été promu successivement sous-lieutenant, lieutenant (M), lieutenant-commander et commander. Depuis le 2 juillet 1998 il est capitaine de vaisseau. Assumant diverses responsabilités, il servit à bord de quatre navires différents : les *NCSM Algonquin*, *Skeena*, *Champlain* et *Ville de Québec*. Il a de plus fréquenté divers établissements de formation des Forces canadiennes et occupé divers postes au service de l'état-major de la Défense. Sur son itinéraire figure aussi un séjour au Collège Interarmées de Défense à Paris.

En 1996, le *Ville de Québec* naviguait sur la rivière Saguenay à destination de Québec, ayant à son bord quelques invités spéciaux, lorsque le lieutenant H. Spencer Fraser, un membre de l'équipage, durant une conversation amicale avec le colonel Marcel Jobin des Voltigeurs de Québec, émit l'idée qu'une affiliation de son navire avec le régiment de Québec pourrait être bénéfique aux deux unités. Le capitaine Guindon, qui commandait le vaisseau, ne pensait pas autrement ; au contraire il désirait intensifier les bonnes relations entre la Marine et les diverses institutions de Québec et le public en général.



Le NCSM *Ville de Québec* amarré au port de Québec. À l'arrière-plan, le château Frontenac.

C'est ainsi que germa et se développa par la suite, avec l'appui du lieutenant-colonel Claude Pichette, commandant des Voltigeurs, l'idée d'associer officiellement le Ville de Québec au régiment des Voltigeurs.

L'affiliation d'une unité de la Marine à une unité de la Force terrestre n'est pas chose courante. Aussi fallut-il beaucoup de doigté, de savoir-faire et de travail administratif pour mener à terme et à la date prévue cette entreprise qui concernait l'amirauté à Halifax et le quartier général des Forces canadiennes à Ottawa. C'est ce à quoi s'appliquèrent durant plusieurs semaines le capitaine Guindon et son personnel, allant jusqu'à mettre au point le parchemin que devaient signer à Québec le commandant de la Force terrestre, le commandant de la Force maritime, Atlantique et les autorités des unités concernées. On raconte que la demande de ces dernières n'ayant pas reçu à Ottawa toute l'attention méritée, il s'en fallut de peu que la cérémonie de signature n'ait pas lieu le 10 mai 1997, comme on l'espérait. Quoi qu'il en soit, à cette date, jour de la célébration du 135^e anniversaire des Voltigeurs, tout était fin prêt au manège de



Le NCSM *Ville de Québec* sur la rivière Saguenay, le jour où il fut question pour la première fois d'affiliation entre ce navire et le régiment des Voltigeurs de Québec.



Dîner à bord du NCSM *Ville de Québec*. Au centre, madame Gabrielle Bertrand, la marraine du navire, à sa gauche le commandeur Paul Guindon et le colonel Marcel Jobin, colonel honoraire des Voltigeurs.



Le lieutenant-colonel honoraire André Desmarais signe le parchemin rendant officielle l'affiliation du régiment des Voltigeurs de Québec au *NCSM Ville de Québec*. À l'arrière-plan le commandeur P. A. Guindon, le lieutenant-colonel C. Pichette, le capitaine de vaisseau honoraire Claude Beaubien, le contre-amiral Gregory R. Maddison et le lieutenant-général M. Baril. Le colonel honoraire M. Jobin prenait également part à la cérémonie.

la Grande-Allée pour la signature du général et du contre-amiral, des commandants des deux unités concernées, des colonels honoraires Marcel Jobin et André Desmarais et du capitaine de vaisseau honoraire Claude Beaubien qui s'était lui aussi intéressé à ce dossier. Les cérémonies terminées sur la Grande-

**CORPS DE CADETS AFFILIÉS
AUX VOLTIGEURS DE QUÉBEC**

1998

Corps de cadets 2486, Manège militaire Grande-Allée

Corps de cadets 2913, Charlesbourg

Escadron 619, Kiwanis Sillery

Allée, une réception chaleureuse eut lieu en soirée à bord du *Ville de Québec*. Thalassa ! Thalassa !

Autres associations du régiment dignes de mention

En plus d'avoir été associé ou amalgamé ou bien encore affilié à l'une ou à l'autre des unités dont il vient d'être question, le régiment des Voltigeurs a connu d'autres associations qu'il semble opportun de mentionner. En 1993, lorsque le Secteur du Québec de la Force terrestre fut appelé à former un bataillon 10/90, c'est à dire 10 % de militaires de la Force régulière et 90 % de réservistes, les Voltigeurs, qui figuraient au nombre des réservistes, furent étroitement associés au 3^e Bataillon du Royal 22^e Régiment (les réguliers) et à d'autres unités de réservistes de leur secteur. Plus tard, en 1997, les Voltigeurs allaient également être appelés à constituer une sorte de partenariat avec le 2^e Bataillon du même régiment. En 1945, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, le régiment avait entretenu, grâce au major-général Georges Vanier, des relations amicales avec le 9^e Régiment d'infanterie de Normandie, sans que cela puisse prendre la forme d'une affiliation officielle. Il faut dire que plusieurs corps de cadets avaient été affiliés aux Voltigeurs au cours de leur longue histoire. En 1955, par exemple, six corps de cadets étaient affiliés au

régiment²⁸. En 1976, on en comptait encore cinq et en 1998 on en comptait trois²⁹.

Depuis 1965, le régiment des Voltigeurs cohabite, au manège militaire Grande-Allée (désigné depuis 1998 « Manège militaire Voltigeurs de Québec »), avec le 10^e Escadron de génie de campagne, une unité avec laquelle il entretient des relations étroites et continues. On sait, par exemple, que les lieutenants-colonels Marc-André Bélanger, Yvan Lachance et Simon Hébert servirent tous les trois avec le 10^e Escadron de génie de campagne avant de commander le régiment des Voltigeurs. Disons enfin que le Régiment de Québec, fusionné aux Voltigeurs de Québec en 1954, était affilié quant à lui au *Prince of Wales' Regiment of Yorkshire*. Cette affiliation a été attribuée aux Voltigeurs au moment de cette fusion ou amalgame.

28. J. Castonguay, *Les Voltigeurs de Québec...*, op. cit., p. 400.

29. *Ibid.*, p. 441.

30. OAF 99-7, Annexe A, Mod. 16/91.



Des membres du Corps de cadets 2486 affilié aux Voltigeurs prennent part à la parade de l'Armistice le 7 novembre 1998.

LES COLONELS HONORAIRES, D'ÉMINENTS DÉFENSEURS DES INTÉRÊTS DU RÉGIMENT

Les Voltigeurs ouvrent la marche

La présence de colonels et de lieutenants-colonels honoraires apparut tardivement dans la Force aérienne du Canada. Il en fut tout autrement dans la Force terrestre. Avant même que le Canada possède une armée permanente ou régulière, les unités de milice avaient adopté cette mesure. Il faut dire cependant qu'elles n'innovèrent pas pour autant. Les régiments britanniques et français, en s'adjoignant très tôt des protecteurs, précédèrent les Canadiens dans ce domaine¹.

Le ministère de la Milice, avant la naissance du ministère de la Défense nationale en 1922, s'était penché sur cette question et lui avait réservé un accueil favorable. L'article 217 des ordonnances et règlements royaux applicables à la Milice canadienne en fait foi, bien qu'il ne restreigne pas aux unités les avantages que le ministère escomptait alors retirer de la présence de ces officiers :

Le titre de lieutenant-colonel honoraire ou de colonel honoraire peut être accordé à une personne, soit que

1. Collaboration, *Histoire du Royal 22^e Régiment*, Québec, Les Éditions du Pélican, 1964, p. 60.

celle-ci ait ou non servi dans la Milice auparavant, pourvu que, dans l'opinion du Ministère de la Milice et du Conseil de la Milice, l'octroi d'un tel rang soit de nature au point de vue éducatif ou administratif à promouvoir d'une façon générale les intérêts de la Milice².

De nos jours, « les honoraires sont nommés pour aider et conseiller les régiments et les unités ». Les Ordres administratifs des Forces canadiennes ajoutent que les « citoyens de marque sont les mieux placés pour promouvoir les intérêts et le bien-être de l'unité au sein de la collectivité locale » et qu'il est « fortement souhaitable que les personnes choisies aient déjà été associées au régiment ou à l'unité³ ».

Les documents que nous avons consultés montrent que les régiments québécois et montréalais n'ont pas tous jugé qu'il était urgent de s'adjoindre des honoraires. Les uns l'ont fait à la fin du XIX^e siècle ou au début du siècle suivant, les autres plus tard, bien que la plupart des régiments aient vu le jour au cours des années 1860. Il semblerait que les Voltigeurs furent les premiers à ouvrir la marche dans ce domaine, en nommant en 1898 le lieutenant-colonel A.H. Roy, un des leurs, lieutenant-colonel honoraire. Ils furent suivis en cela par les *Queen's Own Canadian Hussars* en 1899 et le *Royal Rifles* en 1901, deux unités de langue anglaise de Québec. Le 22^e Bataillon canadien-français, qui deviendra le Royal 22^e Régiment en 1920, après la Première Guerre mondiale, fut la première unité québécoise à s'adjoindre un colonel honoraire. Le premier titulaire de ce poste fut le célèbre Ferdinand Foch, maréchal de France, de Grande-Bretagne et de Pologne. Il occupa ce poste de 1921 à sa mort en 1929. S'il est vrai que toutes les unités ne s'empressèrent pas à compter dans leurs rangs des colonels honoraires, il n'est pas moins vrai que la plupart d'entre elles cherchèrent à s'adjoindre des personnes en vue

2. Texte cité par G.E. Marquis, *Le Régiment de Lévis*, Lévis, 1952, p. 97.

3. OAF 3-4 et Art. 3.06 et 3.07 des ORFC (mise à jour 5 mai 1995).

lorsqu'elles étaient jugées capables de défendre leurs intérêts. On remarque aussi que le choix de civils pour occuper ces postes, sans être exclusif, prédomina dans la plupart des unités. Chez les Voltigeurs, de 1898 à l'an 2000, neuf civils et trois personnes ayant fait le service militaire ont rempli ces fonctions.

UNITÉS DE MILICE*		
PREMIERS COLONELS ET LIEUTENANTS-COLONELS HONORAIRES		
DÉSIGNATION	TITULAIRE	ANNÉE/ NOMINATION
9 ^e Bataillon (1862) (Voltigeurs de Québec)	Lieut.-colonel honoraire Thomas A.H. Roy	1898
<i>Queen's Own Canadian Hussars</i> (Québec, 1856)	Lieut.-colonel honoraire J.B. Forsyth	1899
8 th Battalion (1862) (<i>Royal Rifles of Canada</i>)	Lieut.-colonel honoraire R. R. Dobell	1901
65 ^e Bataillon (1869) (Fusiliers Mont-Royal)	Lieut.-colonel honoraire Rodolphe Forget	1907
22 ^e Bataillon C.F. (1914) (Royal 22 ^e Régiment)	Colonel honoraire Maréchal Ferdinand Foch	1921
17 ^e Bataillon (1863) (Régiment de Lévis)	Lieut.-colonel honoraire Henri Gagnon	1922
<i>Quebec Prov. Batt.</i> (1869) (Régiment de Québec)	Colonel honoraire Col. E. De B. Panet	1929
23 ^e et 92 ^e Bataillon (1868) (Régiment de la Chaudière)	Colonel honoraire Sénateur H. Sévérin Béland	1930
85 ^e Bataillon (1888) (Régiment de Maisonneuve)	Lieut.-colonel honoraire Roland-Richard Bibeau	1967
* Cette liste comprend les unités que nous avons inventoriées.		

Évocations rétrospectives des nominations chez les Voltigeurs de 1898 à 1983

Il a été question des colonels et lieutenants-colonels honoraires du régiment entre 1898 et 1983 dans le premier tome de l'histoire des Voltigeurs. C'est pourquoi on sera plutôt bref en ce qui les concerne, sauf pour ceux qui les suivirent et qui ont été en fonction après la publication. C'est le cas des honoraires Paul A. Audet, Marcel Jobin et André Desmarais.

Le lieutenant-colonel Thomas A. H. Roy fut le premier à devenir lieutenant-colonel honoraire des Voltigeurs, le 2 février 1898. Né à Québec, il étudia au Séminaire de Québec et à l'Université Laval et s'enrôla dans le 9^e Bataillon quelques années à peine après la fondation de cette unité. Dans son édition du 8 mai 1893, le journal *L'Événement* écrivit à son sujet: «Depuis les dernières 24 heures le lieutenant-colonel Thomas Roy est officiellement le commandant du 9^e Bataillon. La nouvelle fut accueillie par les hourras les plus enthousiastes des volontaires du 9^e Bataillon. Dans les quelques paroles que le brave et estimé commandant adressa au lieutenant-col. Evanturel, aux officiers et aux soldats du 9^e Bataillon, il rappela qu'il était dans le bataillon depuis 1866, qu'il était entré comme simple volontaire, puis était devenu successivement enseigne, lieutenant, adjudant, major et enfin commandant. Ce qui fait au lieutenant-col. Roy une carrière de 27 ans dans le 9^e Bataillon et de 30 ans dans la milice canadienne⁴.» Ajoutons qu'il prit part aux opérations contre les Fénéiens et à la campagne du Nord-Ouest et que, celle-ci terminée, il joignit sa voix à tous ceux qui s'opposèrent à la pendaison de Louis Riel.

Sir Wilfrid Laurier, avocat, journaliste et homme politique, fut quant à lui le premier à devenir lieutenant-colonel honoraire des Voltigeurs sans avoir servi au préalable dans la Milice. Il accepta cet honneur le 1^{er} septembre 1899, alors qu'il était pre-

4. *L'Événement*, 8 mai 1893.

Canadien, sir Wilfrid le fut dans tous les actes de sa remarquable carrière politique. Sur toutes les questions et dans tous les débats, tant à la tribune qu'au Parlement, ce fut toujours la même pensée qui anima ses discours et orienta ses gestes : faire du peuple canadien un peuple uni et fort, C'est lui qui disait, en 1900 : « Il y a 25 ans que je suis dans la vie politique, et je n'ai poursuivi qu'un but. J'ai tâché d'unir et d'harmoniser les différents éléments des peuples qui composent notre population et d'en faire une nation. C'est là mon programme et cela a toujours été mon aspiration. »

La Presse, février 1919

mier ministre du Canada depuis trois ans, et le conserva jusqu'à sa mort le 17 février 1919. Même s'il siégea pendant quelque 45 ans à la Chambre des communes à Ottawa, Laurier ne fut pas pour autant un étranger pour les Québécois. Il fut au contraire fréquemment présent à la vie de la Vieille Capitale, en particulier à compter de 1871, en tant que membre de l'Assemblée législative, et à compter de 1878 en qualité de député libéral représentant à la Chambre des communes la circonscription de Québec-Est. L'expédition du Nord-Ouest en 1885 et ses conséquences le rapprochèrent en particulier des Voltigeurs de Québec. Fermement contre l'envoi de miliciens pour contrer l'action des Métis en Saskatchewan, Laurier sut apprécier le rôle de pacificateur joué par les Voltigeurs durant cette campagne. Bien plus, il trouva en eux des alliés au moment de l'exécution de Louis Riel, qu'il qualifia de « meurtre judiciaire ». Le lieutenant-colonel Guillaume Amyot, commandant des Voltigeurs, fut un des députés conservateurs qui s'opposèrent avec le plus de vigueur à cette pendaison. Il en fut de même de ses adjoints, les lieutenants-colonels Roy et Evanturel, et aussi de la plupart des membres du régiment. C'est ainsi qu'en 1899, il n'hésita pas à associer ouvertement son nom à l'Association de tir des Voltigeurs. En tant que premier ministre, Laurier, soucieux de renforcer l'unité nationale, résista à l'unification de l'Empire

britannique, créa en 1909 la Marine Canadienne et trouva un compromis acceptable aux Canadiens lors de la guerre des Boers, à laquelle prirent part quelques Voltigeurs. Il s'opposa à la conscription durant la Première Guerre mondiale. Aux yeux de lord Minto, gouverneur général de 1898 à 1904, Laurier fut rien moins que « l'homme le plus fort au Canada ». D'autres retinrent sa générosité, sa noblesse d'esprit, sa franchise et son génie politique.

Le brigadier-général Thomas-Louis Tremblay fut nommé colonel honoraire des Voltigeurs le 1^{er} décembre 1920, soit un an environ après la fin de la Première Guerre mondiale. Le choix de cet officier remarquable fut motivé, on le devine, par le fait qu'il avait commandé plusieurs Voltigeurs passés au 22^e Bataillon durant cette guerre et que ces derniers voulaient lui exprimer ainsi leur attachement et leur reconnaissance. Le 3 novembre 1950, 30 ans après cette nomination, le régiment voulut le remercier pour l'attention soutenue, les interventions discrètes et les conseils dont il s'était montré prodigue au cours de ces années en organisant une fête en son honneur. Le lieutenant-colonel Joseph Matte, invité à faire à cette occasion son éloge, le fit en ces termes :

C'est au pays des Tremblay, au cœur de ce pays, à Chicoutimi, que le général a vu le jour. C'était le 16 mai 1886. L'une des caractéristiques de la vie militaire c'est de n'être pas sédentaire. Dès sa tendre jeunesse, avant même d'avoir revêtu l'uniforme, notre futur général commençait de voyager. Il fait ses études secondaires au Mont-Saint-Louis, déjà célèbre à cette époque par son corps de cadets. Est-ce dans cette institution qu'il prit goût des choses de l'armée ? Très vraisemblablement. En tout cas en 1904, sa vie s'oriente nettement vers la carrière des armes : il devient élève (matricule n^o 698) au Collège militaire Royal de Kingston. Il en sort en 1907 avec grande distinction. Son diplôme porte la mention : *Best Man at all Arms*.

Le jeune Tremblay s'enrôle d'abord dans le régiment du Saguenay [...] En 1911, permutation à la 1^{re} Batterie québécoise d'artillerie, dont il devient le commandant en 1914. Cette année-là, c'est la Première Grande Guerre mondiale. En mars 1915, il revient à l'infanterie [...]. En janvier 1916, le major Tremblay a 29 ans. Il devient lieutenant-colonel et remplace le colonel Gaudet comme commandant du 22^e [...]. En août 1918, nouvelle promotion, au grade de brigadier général et commandant de la 5^e Brigade d'infanterie de la Deuxième division canadienne. À 32 ans, notre ami est le plus jeune général de l'Empire. Au cours de la guerre, quatre fois les dépêches mentionnent le général Tremblay.

Au début de la Deuxième Guerre mondiale, en novembre 1939, on lui confie le poste d'inspecteur général de l'armée pour l'Est du Canada avec le grade de major-général⁵.

On se souviendra que sous le général Tremblay d'anciens Voltigeurs prirent part aux combats de la Côte 70 et de Courcellette et que les noms d'un certain nombre d'entre eux figurèrent sur les listes des morts et des blessés et également, on l'imagine, sur les listes des décorés.

L'homme d'affaires J. Timothy Donohue succéda à sir Wilfrid Laurier le 1^{er} octobre 1921, soit deux ans et demi environ après la mort de ce dernier. On explique ce délai par le désir du ministère de la Milice, exprimé dans une directive émise le 2 novembre 1920, de voir d'anciens militaires être honorés de la sorte. Or M. Donohue n'avait pas été associé à la Milice auparavant.

Né à Québec le 7 février 1877, Timothy Donohue étudia à l'Académie commerciale de Québec et au Mont-Saint-Louis. Résidant rue Grande-Allée, il connut les Voltigeurs à l'époque de

5. Le général Tremblay fut décoré plusieurs fois au cours de sa carrière.

la campagne du Nord-Ouest. Après 15 ans passés dans le domaine des marchandises sèches, il s'intéressa à l'industrie du bois de pulpe et fonda la Donohue Brothers Ltd, de la Malbaie, au Québec, entreprise dont il fut président. Il assuma également la présidence de la Compagnie de Téléphone Charlevoix et Saguenay et aussi de la Compagnie Labrador Electric and Pulp Ltd.

Il appuya constamment le régiment par sa présence et son aide financière. Des documents rappellent qu'il contribua de façon importante à l'achat de nombreux uniformes de grande tenue, à l'érection d'une plaque commémorative et qu'il offrit un trophée pour le tir rapide. En 1939, il reçut la médaille du couronnement du roi George VI. Il demeura 25 ans lieutenant-colonel de l'unité.

Gaston Pratte, ancien combattant et ex-Voltigeur, fut recommandé pour succéder au lieutenant-colonel Donohue le 6 octobre 1947. Il fut nommé à ce poste le 31 mars de l'année suivante. Le fait que le ministre de la Défense d'alors voulut lui aussi revoir les règlements régissant la nomination des honoraires au sein des régiments explique ce délai.

Né à Rivière-du-Loup le 4 avril 1891, Gaston Pratte suivit d'abord des cours privés, puis étudia au Collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Durant la Première Guerre mondiale, il se porta volontaire et servit outre-mer avec le 150^e Régiment (Carabiniers Mont-Royal), de 1915 à 1918.

Les hostilités terminées, il offrit cette fois ses services aux Voltigeurs de Québec. En 1921 et les années qui suivirent immédiatement, il assuma dans cette unité les responsabilités d'adjudant. Dans la vie civile, il fut courtier en assurances et fonda la maison Pratte et Coté Assurances. En 1950, il était président de Pratte & Co. Ltd, Average Adjusters. Ses qualités d'administrateur lui valurent d'être administrateur de plusieurs entreprises importantes: North American Life Assurance Co., Québec Power Co., La Banque provinciale du Canada, Famous Players



et la Station radiophonique CHRC. Chez les Voltigeurs, il laissa le souvenir d'un homme foncièrement généreux, dévoué et toujours disposé à défendre les intérêts du régiment. Marié à Jeanette Verge, de Québec, il eut deux filles, Madeleine et Suzanne, et un fils, Claude, qui suivit ses traces chez les Voltigeurs.

Le très honorable Louis Saint-Laurent fut appelé à succéder au général Tremblay comme colonel honoraire des Voltigeurs, le 10 octobre 1953. Il y eut donc également dans ce cas un délai entre le départ de l'un et l'arrivée de l'autre. Il faut dire que ce n'était pas cette fois les ordres administratifs qui occasionnèrent ce retard, mais bien les démarches et les consultations rendues nécessaires par le statut très élevé de la personne concernée. À l'instar de sir Wilfrid Laurier, Louis Saint-Laurent était premier ministre du Canada depuis cinq ans lorsqu'on lui proposa cet honneur.

La carrière de Louis Saint-Laurent est connue des Canadiens. Rappelons seulement qu'il naquit à Compton, au Québec,



Sir Wilfrid Laurier
Premier ministre
Lieutenant-colonel honoraire
1899-1919



Major-général T. L. Tremblay
Colonel honoraire 1920-1951



T. H. Louis Saint-Laurent
Premier ministre
Colonel honoraire 1953-1973



M^c Claude Pratte
Colonel honoraire 1977-1986
Lieutenant-colonel honoraire
1970-1977

le 1^{er} février 1882, qu'il fut admis au barreau de sa province au mois de juillet 1905, qu'il exerça sa profession durant plusieurs années avant d'accepter l'invitation qu'on lui fit de devenir ministre de la Justice et de se faire élire à la Chambre des communes, à Ottawa.

Le nouveau colonel honoraire, qui n'avait pas appartenu auparavant à une unité de milice ou de la force régulière, noua rapidement des liens avec les Voltigeurs et, en tant que premier ministre, dirigea un gouvernement dont une des priorités fut la résolution des problèmes de défense et de maintien de la paix dans le monde. En 1949, il consentit à envoyer des officiers au Cachemire, comme observateurs des Nations Unies, pour superviser une trêve fragile entre l'Inde et le Pakistan. La même année, il signa le traité donnant naissance à l'OTAN et autorisa l'envoi de troupes en Europe. En 1950, il approuva la levée d'une brigade spéciale destinée à contribuer à rétablir la paix en Corée. En 1952, il autorisa la fondation du Collège militaire royal de Saint-Jean, une institution qui contribua grandement à établir un juste équilibre entre officiers francophones et officiers anglophones dans les Forces canadiennes. Entre 1950 et 1958, sous sa gouverne, trois réseaux d'alerte (Pinetree, Mid-Canada et Dew) virent aussi le jour entre le 49^e parallèle et le 70^e parallèle. À la même époque, l'effectif de la Force régulière fut aussi augmenté et la Milice réorganisée.

En tant que colonel honoraire, il a également laissé sa marque chez les Voltigeurs. Ses visites dans sa circonscription de Québec-Est, où sir Wilfrid Laurier l'avait précédé, ne passaient jamais inaperçues. Elles donnèrent même lieu à l'occasion au déploiement d'une garde d'honneur du régiment en grande tenue. Sa participation aux activités régimentaires importantes suscitait inévitablement beaucoup d'intérêt. On n'a pas oublié chez les Voltigeurs les délicatesses qu'il eut à leur endroit, en particulier lorsqu'il fut question de fusionner le *Royal Rifles* au régiment.

L'avocat et homme d'affaires Wilbrod Bhérer fut la troisième personne nommée lieutenant-colonel honoraire du régiment sans avoir au préalable servi dans une unité des Forces canadiennes. Né à Saint-Fidèle de Charlevoix le 11 août 1905, il fit ses études classiques au Collège Sainte-Marie de Montréal et étudia le droit à l'Université Laval. Admis au barreau le 4 juillet 1930, il exerça sa profession en société avec Paul Drouin jusqu'en 1935, puis pratiqua seul quelque temps. Devenu un homme d'affaires éminent, au moment d'être associé aux Voltigeurs en tant que lieutenant-colonel il était vice-président de Canadian Vickers Limited, président de Canadian Vickers Shipyards Limited et de Newfoundland Marine Works Limited. Il était également administrateur de plusieurs grandes entreprises québécoises. Intéressé aux domaines de l'éducation et des arts, il fut aussi président de la Commission des Écoles catholiques de Québec, membre du conseil d'administration de l'Université Laval et président du conseil d'administration de l'Orchestre Symphonique de Québec.

Nommé lieutenant-colonel honoraire des Voltigeurs le 1^{er} novembre 1966, Wilbrod Bhérer, sollicité de toutes parts, se vit toutefois contraint de renoncer à exercer cette fonction dès le 15 octobre 1968.

L'avocat et homme d'affaires Claude Pratte fut associé aux Voltigeurs durant 26 ans, 6 mois et 15 jours. Parmi les honoraires du régiment, seul le général Tremblay l'a été plus longtemps que lui. Nommé lieutenant-colonel honoraire le 1^{er} janvier 1970, il fut appelé à succéder au très honorable Louis Saint-Laurent comme colonel honoraire le 26 juin 1977. Et il fut par la suite membre honoraire du régiment une dizaine d'années. Tant dans le monde des affaires que chez les Voltigeurs, il a excellé dans l'accomplissement de ses hautes fonctions. Comme il a été question de sa carrière comme homme d'affaires au chapitre 6, nous nous contenterons d'évoquer succinctement ce qu'on a pu retenir de son passage au régiment.



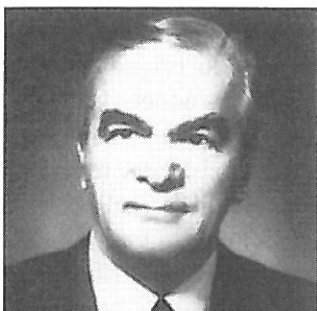
Lieutenant-colonel Thomas Roy
Lieutenant-colonel honoraire
1898-1899



Major Gaston Pratte
Lieutenant-colonel honoraire
1948-1962



M. Timothy Donohue
Lieutenant-colonel honoraire
1921-1927



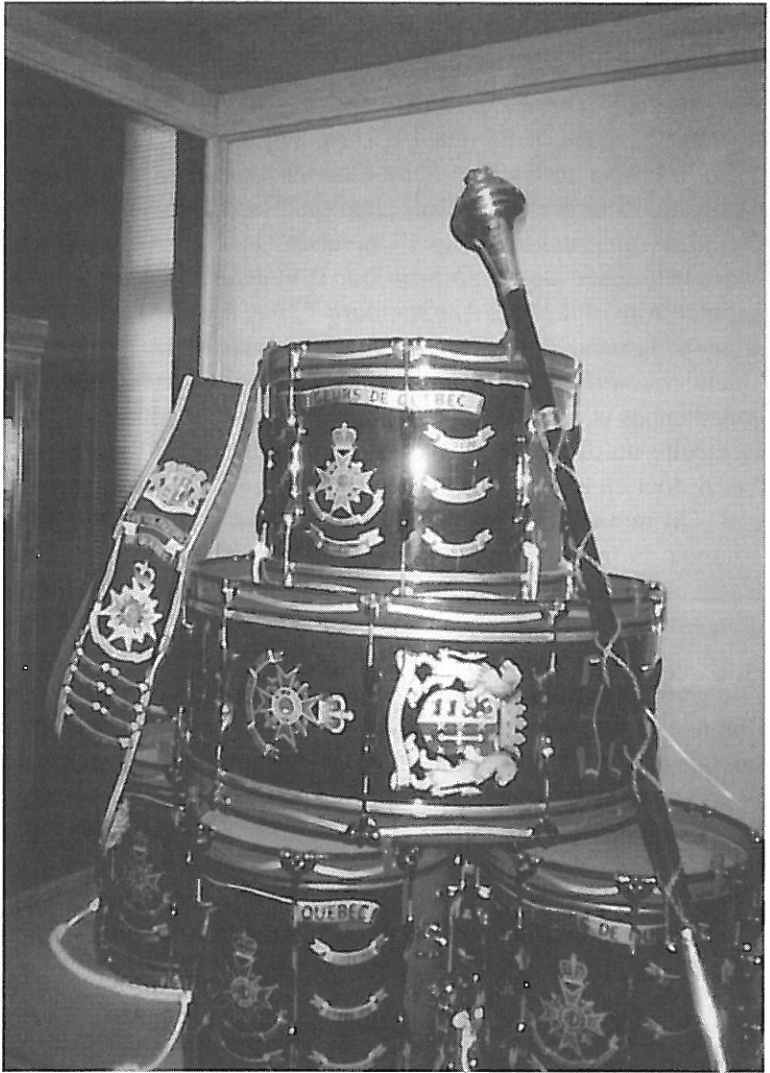
M^e Wilbrod Bhérer
Lieutenant-colonel honoraire
1966-1968



M^e René Amyot
Lieutenant-colonel honoraire
1977-1980

Disons tout de suite qu'en raison de sa modestie et de sa discrétion, personne n'a pu vraiment mesurer l'étendue de l'aide diversifiée qu'il a procurée à son unité d'adoption. Ceux qui l'ont connu estiment par ailleurs qu'il ne serait pas heureux de nous voir tenter ici d'en faire un bilan quelconque. Retenons quelques gestes significatifs. Durant toutes les années de son association au régiment, il a été présent à ses activités principales lorsque ses obligations et l'état de sa santé le lui permettaient. Observateur attentif, il savait identifier les points forts et les points faibles et réagir de façon opportune. Lorsque le manège militaire lui parut menacé, par exemple, il sut intervenir fermement et défendre les intérêts de son unité, comme l'autorisaient ses fonctions. Conscient des avantages que pourrait retirer le régiment s'il était entouré de quelques personnes influentes provenant du monde de la finance, des affaires ou de la politique, il innova en faisant en sorte que l'unité accueille des membres honoraires dans ses rangs. C'est ainsi qu'on vit de son vivant le sénateur Ian Sinclair, les hommes d'affaires Paul Desmarais et Allan R. Taylor et Jeanne Sauvé se joindre à lui dans le cercle sélect des membres honoraires des Voltigeurs. Le patrimoine régimentaire lui tint également beaucoup à cœur. Ses initiatives dans ce domaine furent nombreuses.

Plusieurs personnes ont rendu possible la publication du premier tome de l'histoire des Voltigeurs en 1987. En tête de liste figuraient les noms des colonels honoraires Claude Pratte et Paul A. Audet, de M. Paul Desmarais et du brigadier général Marc-André Bélanger. Il s'est passé plusieurs années sans que le régiment ait ses propres tambours et puisse arborer ainsi ses honneurs de bataille et ses couleurs. Le colonel Pratte rendit possible financièrement l'acquisition de ces tambours auprès d'une maison britannique spécialisée dans ce domaine. On sait qu'il fut au nombre des personnes et des organismes qui contribuèrent de façon importante à l'érection d'un monument en l'honneur des Voltigeurs sur la place George-V en 1990. Somme toute, on peut se demander si sans lui le régiment des Voltigeurs serait vraiment aujourd'hui ce qu'il est.



Les Voltigeurs sont fiers de leurs tambours sur lesquels sont inscrits leurs honneurs de bataille. Dans la plupart des unités, le drapeau sert de point de ralliement. Pour d'autres, appelés à combattre en tirailleurs sur les flancs des armées, ce sont les tambours qui jouent le rôle dévolu aux drapeaux et ils servent ainsi de couleurs régimentaires. Les Voltigeurs doivent au colonel Claude Pratte les tambours de grande qualité qu'ils utilisent depuis 1981.

René Amyot, homme d'affaires influent et ex-Voltigeur, fut la troisième personne à avoir servi dans la Milice canadienne et la cinquième à faire partie du barreau, à assumer des responsabilités d'honoraire au sein du régiment. Il fut nommé lieutenant-colonel le 23 juin 1977. Né à Québec le 1^{er} novembre 1926, il étudia au Collège Saint-Charles-Garnier et à la faculté de droit de l'Université Laval, ainsi qu'à la *Graduate School of Business Administration* de l'Université Harvard (Cambridge, Mass.). L'année de sa nomination, il était associé au sein du cabinet Amyot Lesage DeGrandpré Colas Bernard et Drolet, situé sur la rue d'Auteuil à Québec. Concurrément, il était président, vice-président ou administrateur de plusieurs entreprises canadiennes et québécoises. Il enseignait aussi à cette époque à la faculté de droit et à la faculté de commerce de l'Université Laval, tout en étant consultant auprès du gouvernement provincial. On remarque aussi dans son curriculum vitae qu'il fut, à compter du mois de juillet 1966, consul de Belgique à Québec. Enfin, il fut également membre de plusieurs associations professionnelles et autres.

René Amyot fut lieutenant-colonel honoraire du régiment durant exactement trois ans. Il tira sa révérence le 22 juin 1980, laissant le souvenir d'un ancien Voltigeur qui, malgré ses nombreuses occupations, n'avait pas oublié le régiment où il avait été lieutenant de 1947 à 1950.

Les colonels honoraires Paul A. Audet, Marcel Jobin et André Desmarais, des successeurs remarquables

Le colonel Paul A. Audet fut nommé lieutenant-colonel honoraire des Voltigeurs le 15 janvier 1983. C'est ainsi que trois ans plus tard, lorsque le colonel Claude Pratte jugea que le temps était venu pour lui de quitter ses fonctions, le colonel Audet fut désigné pour lui succéder le 28 septembre 1986. Bien perçu par les Québécois de toutes provenances et bien disposé à l'égard de ceux qu'intéressent les questions de défense, en particulier chez les



Paul A. Audet, C.M., D.H.C., colonel honoraire du régiment de 1986 à 1989.

Voltigeurs, il fut très bien accueilli au régiment. Tous savaient qu'il avait l'expérience et les qualités requises pour assumer pleinement le rôle que le ministère assigne à ses colonels honoraires.

Paul-A. Audet naquit à Québec, le 14 mars 1923. Il fit ses études primaires dans sa ville natale, fréquentant entre autres institutions, l'Académie commerciale, où il acquit une compétence en anglais qui allait lui permettre plus tard de jouer un rôle dans son domaine sur le plan national. Sensibilisé à l'importance de la formation continue, il étudia, alors qu'il était en pleine activité, à l'École supérieure de commerce de l'Université Laval et fit des stages de formation de l'*American Press Institute*, à l'Université Columbia, à New York et à Reston, en Virginie.

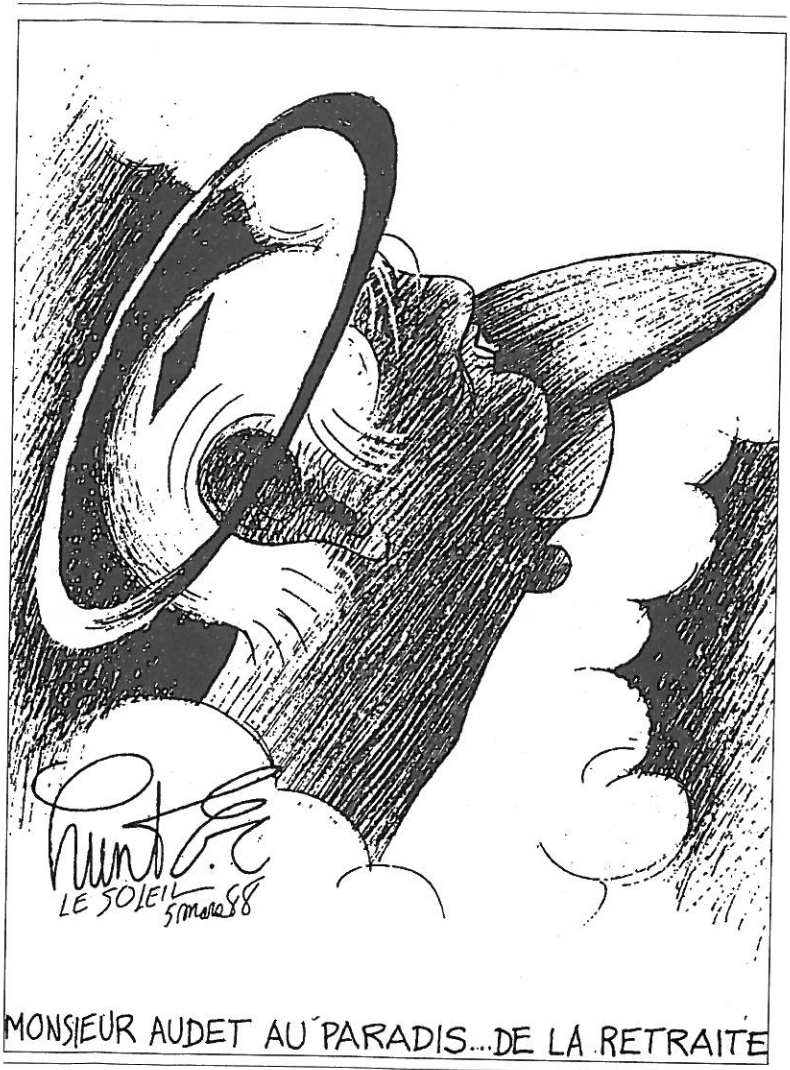
D'une stabilité et d'un talent manifestes, il œuvra toute sa vie dans le domaine du journalisme, franchissant tous les échelons, de reporter à président-directeur général du quotidien *Le*

Soleil. Lorsqu'il prit sa retraite en 1988 et plus tard, en 1996, à l'occasion du 100^e anniversaire de ce journal, il fit l'objet d'articles élogieux dont on aimerait citer ici deux paragraphes. Au courant de ses réalisations, deux journalistes chevronnés ont voulu rappeler ainsi à leurs lecteurs québécois quelques souvenirs et moments importants de sa carrière. Le 29 février 1988, on pouvait voir en première page du *Soleil* une caricature de Raoul Hunter annonçant le départ de son grand patron et, à la page suivante, un article de Roger Bellefeuille sur le même sujet. Conscient de l'importance de l'événement, ce dernier écrivait :

C'est une très longue page que s'apprête à tourner, non sans un serrement de cœur, M. Paul A. Audet, jusqu'à tout récemment président-directeur général du *Soleil*. Celle de 46 ans bien sonnés, passés au service de la même entreprise. Une page qui a connu la laborieuse composition au plomb, vécu la controversée fermeture de *l'Événement journal*, traversé une périlleuse grève de 10 mois pour finalement prendre le virage de l'informatique. Tout un cumul de souvenirs propres à enrichir une autre page qui sera rédigée, cette fois, au fil de la retraite.

Il convient de rappeler que le salaire initial des reporters en 1942 était de 12,50 \$ pour une semaine de travail d'environ 60 heures et qu'il fallait alors de l'imagination pour joindre les deux bouts. Le reporter devait s'en tenir aux faits dans ses articles et s'interdire de faire des commentaires. Seuls les éditorialistes pouvaient prendre position. Paul Audet ne s'attarda pas à cet échelon et devint bientôt représentant publicitaire, poursuivant ainsi, de façon constante, sa marche vers les sommets. Un exemple que n'oublie pas aujourd'hui les jeunes Voltigeurs encore au bas de la hiérarchie militaire.

Louis-Guy Lemieux, huit ans après son confrère Roger Bellefeuille, laissa moins sur leur appétit ceux que la vie du grand patron du *Soleil* intéressait. « L'homme est un fonceur dis-



cret, écrit-il. Il n'est pas aussitôt entré à *L'Événement* (à l'âge de 19 ans), qu'on le retrouve à la Presse canadienne, aux bureaux de Montréal et Toronto. Il revient au Soleil, en 1945, comme assistant chef des nouvelles. Puis la vente et la publicité l'envahissent. Il est successivement gérant des ventes de l'imprimerie

commerciale du *Soleil*, gérant du bureau de Montréal, responsable des ventes nationales et directeur de la publicité à Québec. Il entre au conseil d'administration de l'entreprise, en 1972, et devient président-directeur général du *Soleil* le 1^{er} octobre 1974⁶. » Louis-Guy Lemieux ajoute que Paul Audet pensa sérieusement, en 1987, à devenir propriétaire du *Soleil* avec des cadres de l'entreprise, mais que le journal passa au groupe Hollinger de Conrad Black, alors qu'il assistait en Finlande à un congrès de la Fédération internationale des éditeurs de journaux.

En plus d'avoir été colonel et lieutenant-colonel honoraires durant presque sept ans, Paul Audet a été président de la *Newspaper Advertising Executives Association of Canada*, de la *Canadian Advertising Foundation*, de *Edimedia Inc.*, des Quotidiens du Québec Inc. et de l'Opéra de Québec. Il fut aussi administrateur de l'Institut canadien de Québec et du *Canadian Institute of Historical Microproduction*. En 1998, il était encore administrateur de l'Institut militaire de Québec, de l'Orchestre symphonique de Québec et de l'Opéra de Québec. Pas du tout avare de son temps, il a su venir volontiers en aide aux organisations œuvrant dans le domaine de sa spécialité et des arts. Une telle activité lui valut, on l'imagine, plusieurs distinctions. Il fut reçu membre de l'Ordre du Canada et l'Université du Québec lui décerna, en 1985, un doctorat *honoris causa*.

Le colonel Audet a laissé chez les Voltigeurs le souvenir d'un homme sincèrement intéressé à son régiment. Présent durant les années 1980 à toutes leurs activités importantes, il l'est encore aujourd'hui même s'il n'exerce plus officiellement de fonctions au sein de l'unité. Conseiller discret, il sait encore faire bénéficier de sa longue expérience les membres du Sénat du régiment et son état-major. On se souvient, entre autres choses, qu'il ne s'est pas fait prier pour intervenir lorsqu'on tenta de changer la mission initiale du manège militaire au milieu des années 1980. On n'a pas oublié non plus qu'en 1987 il amena le

6. *Le Soleil*, 3 novembre 1996, p. 37.



Sous le regard du lieutenant-colonel Guy Lambert, M. Paul Audet signe le parchemin le confirmant dans ses fonctions de colonel honoraire des Voltigeurs de Québec. C'était le 28 septembre 1986.



Le colonel Audet revêtu de l'uniforme de son unité.



Le régiment reçoit des invités de marque durant la Concentration 1988. De gauche à droite : M. Jean Pelletier, ex-maire de Québec, le lieutenant-colonel honoraire Marcel Jobin, le colonel honoraire Gilles Lamontagne, le lieutenant-colonel Yvan Lachance et le colonel honoraire Paul A. Audet.

journal *Le Soleil* à contribuer de façon importante à la publication du premier tome de l'histoire du régiment. Lorsqu'il s'est agi d'ériger un monument en l'honneur des Voltigeurs sur la place George-V en 1990, le journal *Le Soleil* qu'il avait dirigé figurait une fois de plus parmi les principaux donateurs.

Dans son appartement des Jardins Mérici et le parc des Champs-de-Bataille qui abritent aujourd'hui sa retraite, le colonel Audet, toujours actif, continue d'être associé de cœur et d'esprit au régiment qui l'a accueilli au cours de l'hiver de 1983, alors qu'il était au faite de sa carrière dans un des plus impor-

tants quotidiens de langue française en Amérique. Il peut se glorifier aujourd'hui d'avoir écrit une page d'histoire. Le monde dans lequel il a grandi et gravi tous les échelons n'est déjà plus le même.



Marcel Jobin, C.M., C.Q. C.C.S.S., C.D., colonel honoraire du régiment de 1989 à nos jours.

Le colonel Marcel Jobin suivit la même voie que le colonel Audet. Après avoir été trois ans lieutenant-colonel honoraire des Voltigeurs, il fut invité à assumer les responsabilités de colonel honoraire du régiment le 9 septembre 1989. Au début du troisième millénaire, il est toujours en fonction et tout le monde est heureux qu'il en soit ainsi.

Marcel Jobin est né à Québec le 17 novembre 1931. Il fit ses études primaires dans sa ville natale, puis ses études classiques à l'Université Saint-Louis, d'Edmunston, au Nouveau-Brunswick et au Collège des Jésuites, de Québec. Il étudia l'administration des affaires à l'Université de General Motors, à Flint, dans l'État du Michigan. Marié avec Michelle Julien en 1957, il a trois enfants, Renée, Philippe et Bernard, et sept petits-enfants.

Il n'est pas facile de dire exactement qui est Marcel Jobin et quels sont les termes qui le définissent le mieux. Il est certain

qu'il est un homme d'affaires très important, mais il est bien davantage. Ceux qui l'ont connu au début de sa carrière vous diront qu'il a d'abord lié sa destinée au plus important fabricant d'automobiles en Amérique du Nord, mais que ses intérêts diversifiés ne l'ont pas restreint à ce domaine. S'il est vrai que le monde de la finance et des communications l'intéressait, le monde de l'enseignement collégial et universitaire, les arts, les œuvres de bienfaisance, les malades et les personnes dans le besoin l'attiraient tout autant. Il faut ajouter à cela, il va sans dire, la vie militaire. Depuis une quinzaine d'années déjà on le voit passer en revue son régiment, remettre des médailles, assister à des manœuvres, prendre part à des réunions de hauts gradés et présider des rencontres et des dîners régimentaires. L'ensemble des divers rôles qu'il a joués ou qu'il joue de nos jours dans la grande région de Québec et même à l'étranger est impressionnant et englobe neuf domaines distincts : les affaires proprement dites, les communications, les sports, les affaires sociales, la vie économique, l'enseignement, la vie culturelle, ainsi que l'aide et l'assistance sociales et la vie militaire. En fait, il impose peu ou pas de limites à ses activités professionnelles. Il est là où besoin il y a, à la façon, pourrait-on dire, d'un administrateur sans frontières.

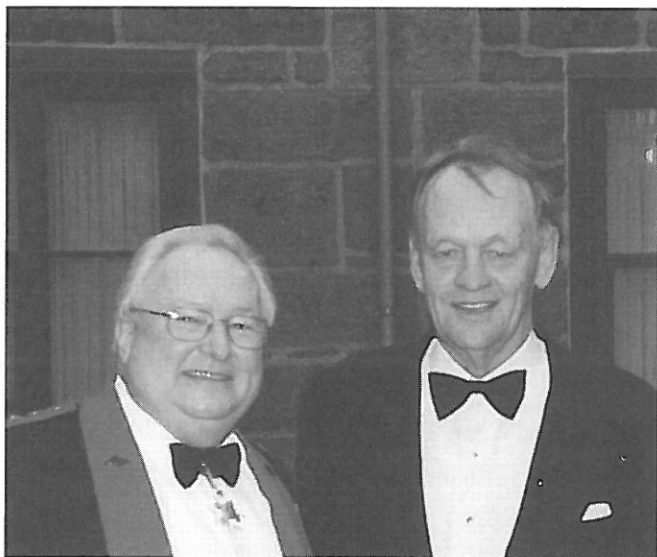
On ne saurait aisément énumérer ici tous les rôles qu'il joue et toutes les responsabilités qu'il assume. Retenons, par exemple, qu'en 1986, l'année où il fut nommé par le ministre de la Défense nationale lieutenant-colonel honoraire des Voltigeurs, il était président ou vice-président, ou bien encore administrateur de 27 entreprises, organisations ou conseils d'administration. Trois ans plus tard, en 1989, lorsqu'il fut nommé colonel honoraire, leur nombre s'élevait à 32. Toujours à titre d'exemple, précisons que dans le monde des affaires, il a été président de Automobiles Inc., concessionnaire GM, durant une vingtaine d'années, puis président de la Chambre de commerce et d'Industrie du Québec métropolitain; membre du conseil d'administration et du comité exécutif de Trust, Prêt et Revenu, puis vice-président du conseil d'administration de Trust Eterna ; gouverneur de la Jeune

chambre de commerce et vice-président du conseil d'administration de la compagnie d'assurance Saint-Maurice Inc. Dans le domaine des communications, il a été président ou administrateur de plusieurs entreprises de radiodiffusion. Au début de l'an 2000, il était entre autres membre de la Corporation d'investissements en technologies Power. Dans le domaine des affaires sociales son activité a été également impressionnante. Il a été durant 25 ans président du conseil d'administration du Centre hospitalier Robert-Giffard (anciennement Saint-Michel-Archange), il a occupé diverses fonctions dans l'Association des hôpitaux du Québec et a contribué à plusieurs fondations d'établissements hospitaliers, dont celle de Robert-Giffard dont il a été membre fondateur et président. Il a aussi présidé le conseil d'administration du Centre de recherche Université Laval Robert-Giffard. Au début des années 1990, il était président du Comité d'appui à la réorganisation du Conseil de la santé et des services sociaux de Québec et membre du conseil d'administration de la Régie d'assurance maladie du Québec. On n'ignore pas non plus que les sports ne l'ont jamais laissé indifférent. Au hockey, il a été vice-président du club Les As de Québec, des Flyers de Philadelphie, puis fondateur administrateur et vice-président des Nordiques de Québec. Plus récemment, il a été administrateur de Québec 1984 et président du Comité des partenaires-Jeux olympiques Hiver 2002. Au sein de la vie économique, il est membre de l'exécutif et du conseil d'administration de la Société aéroportuaire de Québec et membre du conseil d'administration de Loto-Québec et il a contribué de diverses façons à l'Exposition provinciale de Québec et du Carnaval de Québec. L'Université Laval figure aussi sur sa feuille de route. Il a été gouverneur de la fondation de cette institution et vice-président d'une campagne de financement. Sa contribution aux organismes œuvrant dans le domaine de l'aide et de l'assistance aux personnes dans le besoin n'est pas moins négligeable. Ajoutons qu'il est présentement conseiller auprès de l'Archevêché de Québec et qu'il contribue à divers organismes diocésains. En 1999, il fut nommé président de l'Opéra de Québec, président du comité consultatif Développement commercial Europe pour le

Groupe LGS Inc. et président du comité consultatif pour la région de Québec de Cantel AT & T, connue aujourd'hui sous la désignation de Rogers AT & T. Il fut élu, en janvier 2000, président du conseil d'administration du Prix du duc d'Edimbourg pour la province de Québec et nommé, au mois de novembre suivant, vice-président du conseil d'administration et du comité directeur de Aéroport de Québec Inc.

Depuis 1986, les Voltigeurs et la Milice canadienne bénéficient donc de la présence active de Marcel Jobin. Il tient comme personne le rôle assigné à cette catégorie d'officiers supérieurs par le ministre de la Défense nationale et fait siens les intérêts de son régiment et ceux de la Milice. On retient en particulier sa présence assidue au régiment. Non content de voir ses compagnies ou sous-unités à l'œuvre à Québec, il n'hésite pas à se rendre à l'occasion à Valcartier, à Gagetown ou ailleurs pour être témoin de son rendement avec d'autres unités. Lorsque le verglas s'abattit sur une grande partie du Québec au mois de janvier 1998 et qu'une compagnie de Voltigeurs fut dépêchée dans les Cantons-de-l'Est, il voulut se rendre sur les lieux pour encourager les sinistrés de sa présence. C'est ainsi que chez les Voltigeurs, aussi bien les simples soldats que les sous-officiers et les officiers connaissent leur colonel honoraire et apprécient ce qu'il fait pour eux. La musique régimentaire, qui constitue une entité un peu à part, n'est pas négligée non plus. Le colonel, qui assiste à tous ses concerts, l'appuie également sans réserve. Ce n'est donc pas un hasard s'il a été invité à présider la première édition du Festival international des musiques militaires de Québec, qui a eu lieu du 26 au 29 août 1999 et qui connut un grand succès.

Le patrimoine du régiment figure parmi les priorités du colonel Jobin. Il a contribué et contribue encore régulièrement à toutes les initiatives de son unité dans ce domaine et il en est d'ailleurs souvent l'instigateur. C'est le cas, par exemple, de la publication du deuxième tome de l'histoire du régiment. Les Voltigeurs lui doivent, ainsi qu'au lieutenant-colonel André Desmarais, le



Le colonel honoraire Marcel Jobin en compagnie du premier ministre Jean Chrétien.



Le colonel honoraire Marcel Jobin est reçu par son régiment au Cercle de la Garnison de Québec.



Le colonel honoraire Marcel Jobin reçoit le salut de son régiment au Manège Voltigeurs de Québec en 1998.

rassemblement des ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation de ce projet. Le lieutenant-colonel Simon Hébert, le brigadier-général Marc-André Bélanger et le président de la Régie des Voltigeurs, le lieutenant-colonel Yvan Lachance, ne sont pas non plus étrangers à ce projet. Le changement de désignation du manège militaire en 1998 fut aussi une de ses réalisations. On sait quelles démarches il lui fallut faire et quelle persévérance il dut manifester pour que l'histoire des Voltigeurs de Québec soit considérée comme indissociable de cet édifice et qu'il convenait en conséquence de l'appeler Manège militaire Voltigeurs de Québec et non plus Manège militaire Grande-Allée. Cette question est abordée dans le chapitre 5 du présent ouvrage. On attribue également au colonel Jobin le mérite d'avoir contribué à l'érection du monument en l'honneur des Voltigeurs sur la place George-V et

d'avoir amené le premier ministre Jean Chrétien à faire partie du club sélect des membres honoraires du régiment tout comme il a contribué au projet d'affiliation du *NCSM Ville de Québec* aux Voltigeurs. Il faut également lui reconnaître le grand mérite d'avoir en plusieurs occasions fait savoir aux autorités civiles et militaires comment le public et la milice en général réagissaient à la restructuration de la Réserve entreprise en 1995, et qui a abouti à une réduction importante de ses effectifs. Dans son allocution du 9 mai 1998, le colonel Jobin s'adressait au premier ministre du Canada dans ces termes :

Je crains que le projet de restructuration des Forces de réserve, qui se prépare actuellement au sein de la Force terrestre, ne vienne diminuer de façon fort importante la capacité de nos unités de la Réserve à se mobiliser rapidement et efficacement avec des troupes entraînées et en nombre suffisant pour répondre aux appels qu'on leur fera. Si le passé est garant de l'avenir, je crois fermement que l'on devra bonifier ce projet de restructuration en mettant la priorité sur les effectifs des unités et en leur offrant une plus grande possibilité de s'entraîner.

Un an plus tard, à l'occasion des cérémonies du 137^e anniversaire du régiment, même évaluation : la restructuration de la Réserve est un sujet d'inquiétude et il importe de la « bonifier ». Ajoutons que le colonel Jobin n'a pas que la tribune du régiment pour exprimer ses craintes, il a aussi l'attention des membres honoraires de son unité et celle du conseil exécutif de l'Association des colonels honoraires et lieutenants-colonels honoraires des régiments (Réserve) de la province de Québec, dont il est membre. On sait que son statut l'autorise à communiquer librement, s'il le juge à propos, avec l'état-major de la Défense, à Ottawa. On note également qu'il fut coprésident provincial du Comité national d'appui des employeurs pour la Milice (CNAE) et qu'il est président honoraire à vie du Conseil de Liaison des Forces canadiennes. Au Cercle de la Garnison de Québec, dont

il assumait la présidence de 1990 à 1992, il est encore, au début des années 2000, président du comité militaire.

En reconnaissance pour les services éminents qu'il a rendus au Canada, au Québec et à l'Église catholique, Marcel Jobin a été reçu Chevalier de l'Ordre national du Québec en 1991, membre de l'Ordre du Canada en 1993, et Commandeur des Chevaliers de l'Ordre pontifical de Saint-Sylvestre-Pape en 1996. Bien plus, en 1991, il a reçu le prix L'Escarbot, présenté par le gouvernement du Canada pour sa contribution exceptionnelle au Centre d'Art de Baie-Saint-Paul. Il fut aussi décoré à deux reprises (1968 et 1986) par la Chambre de commerce de l'Industrie de Paris. Le 9 décembre 1990, il présenta les offrandes au pape Jean-Paul II, au nom des Sœurs de la Charité de Québec, durant la célébration eucharistique au cours de laquelle mère Marguerite d'Youville fut canonisée à Rome. Il n'était pas le premier de sa famille à se joindre aux Voltigeurs. Avant lui, son frère Léo avait servi à deux reprises avec cette unité et aussi avec le Royal 22^e Régiment. Avant la Deuxième Guerre mondiale et durant cette guerre, Léo Jobin se porta volontaire et servit comme lieutenant avec les Voltigeurs au Canada et en Angleterre et aussi avec le 22^e, d'abord en Italie, puis au nord-ouest de l'Europe. La guerre terminée, promu capitaine, le lieutenant Jobin servit de nouveau avec les Voltigeurs. À son décès, le général Jean-Victor Allard, qui l'avait connu comme combattant en Italie, voulut qu'on lui fit des funérailles militaires.

Le lieutenant-colonel André Desmarais suivit les traces de son père en acceptant de s'associer lui aussi aux Voltigeurs de Québec. Paul Desmarais, père, fut reçu dans le cercle des membres honoraires de ce régiment le 8 juin 1986. Pour sa part, André Desmarais fut nommé lieutenant-colonel honoraire de cette unité le 9 septembre 1989. Depuis cette date, il forme avec le colonel Marcel Jobin un tandem inséparable. André Desmarais est né à Ottawa le 26 octobre 1956. Il a fait ses études primaires au Collège Stanislas, à Outremont, et au Lakefield College School (Ont.) et ses études secondaires au Selwyn House



André Desmarais, C.D., lieutenant-colonel honoraire de 1989 à nos jours.

School, à Westmount. Il étudia par la suite à l'Université Concordia, à Montréal, où il obtint un baccalauréat en administration des affaires en 1978. Marié à France Chrétien, fille du Très Honorable Jean Chrétien et d'Aline Chrétien, il a quatre enfants : Olivier, Maximilien, Philippe et Jacqueline-Ariadne.

Ses études terminées, André Desmarais fut brièvement à l'emploi de Campeau Corporation, en Californie, en qualité d'agent de développement, puis fut en 1980 attaché de presse et adjoint spécial du ministre de la Justice et du Procureur général du Canada. L'année suivante, il débuta sa carrière chez Power Corporation du Canada, carrière qui ne fut interrompue que par un bref séjour chez Richardson Greenshields du Canada en 1982. Il a été d'abord adjoint-exécutif du président du conseil et chef de la direction, puis nommé vice-président de cette société, en 1984. Cette même année, il devint également président et chef de l'exploitation de Gesca Limitée et, quatre ans plus tard, président du conseil et chef de la direction de Diffusion Power Inc. En 1991, il devint président et chef de l'exploitation de Power

Corporation, puis, en 1996, président et cochef de la direction de Power Corporation et président délégué du conseil de la Financière Power. Cette même année, il assumait également la présidence du conseil de Gesca Ltée, La Presse Ltée et Les Journaux Trans-Canada Inc.

Au début du troisième millénaire, le président et cochef de la direction de Power Corporation, un homme dynamique s'il en est, œuvre au sein de plusieurs entreprises appartenant au monde des communications, de la finance et des assurances et cela, non seulement en Amérique du Nord, mais en Europe et en Asie. On remarque que son engagement dans le domaine des affaires en Chine n'a cessé de s'accroître au cours des dernières années. En 1978, il participait avec son père à la première mission d'affaires canadiennes dans ce pays. Avec la présence de Power Corporation en Chine depuis bientôt un quart de siècle, André Desmarais apparaît aujourd'hui comme un des leaders du développement des affaires dans cette partie du monde. Grandement engagé dans le Conseil commercial Canada Chine fondé en 1978, il fut nommé président de cet organisme international en 1992. En 1998, il fut invité à siéger au nouveau Conseil consultatif international de la région administrative de Hong-Kong. On sait qu'il est encore administrateur de CITIC Pacific et qu'il siège depuis 1999 au Conseil consultatif international de CITIC⁷. Sous sa gouverne, Power Pacific a déménagé de Hong-Kong à Pékin en 1996.

Dans un article de la revue *Commerce*, intitulé «Le pouvoir du mécénat», on peut lire que «le leadership des Desmarais s'exerce également dans un autre domaine, la générosité. Ils donnent beaucoup de leur argent et de leur temps». Pour André Desmarais, coprésident de la collecte de fonds du millénaire de l'Université Concordia et du Musée des Beaux-Arts, le mécénat

7. CITIC Pacific est un important holding industriel de Hong-Kong dont le plus important actionnaire est CITIC (China International Trust & Investment) qui tient son siège social à Pékin.

est une implication personnelle dans des causes valables, en particulier dans les domaines de la culture, des arts et de la résolution des problèmes associés à la pauvreté. À ses yeux, le mécénat constitue un ajout à la société. Bien que le siège social de Power Corporation soit au Québec, ses activités, par ses filiales, sont pancanadiennes. Plusieurs universités bénéficient, ou ont bénéficié, de ses actes de générosité, ainsi que plusieurs institutions hospitalières. L'importance de ses dons, comme ceux de ses dirigeants, demeure inconnue et souvent aussi les noms des institutions et associations qui en bénéficient. Au cours des années, André Desmarais n'a pas hésité à appuyer personnellement les campagnes de collectes de fonds à caractère culturel et caritatif.

Tout ce qui précède ne se veut pas un bilan détaillé des activités d'André Desmarais depuis son arrivée à Power Corporation. Cette énumération de faits a d'abord pour but de présenter succinctement celui qui, depuis 1989, est lieutenant-colonel honoraire des Voltigeurs de Québec. La présence du lieutenant-colonel Desmarais au sein du régiment n'a rien de symbolique. Elle est réelle et exerce depuis plus de 10 ans une influence tangible tant au niveau de l'état-major de l'unité que chez les simples soldats et les anciens Voltigeurs. Tous éprouvent un sentiment de fierté de le savoir parmi eux, sa présence attestant la valeur de leur unité acquise au cours de plusieurs guerres et opérations destinées à maintenir ou à rétablir la paix. Sa présence active aux réunions du Sénat des Voltigeurs est notamment très appréciée, ainsi que l'appui inconditionnel qu'il a donné et donne aux commandants successifs du régiment et au colonel honoraire Marcel Jobin. Tous savent qu'à l'instar de la plupart de ses prédécesseurs, il a fait siens les intérêts de l'unité, conformément aux ordres administratifs des Forces canadiennes. Comme le veut la tradition des vieux régiments britanniques et français, il joue volontiers le rôle de protecteur des intérêts de son unité. Depuis son arrivée chez les Voltigeurs, il a été de tous leurs projets : la préparation et la publication du deuxième tome de l'histoire du régiment, le monument érigé sur



Le lieutenant-colonel honoraire André Desmarais accueilli au Cercle de la Garnison de Québec par une garde d'honneur des Voltigeurs.



Le lieutenant-colonel honoraire André Desmarais assistant à un dîner régimentaire en compagnie, à sa gauche, du général Maurice Baril, chef de l'état-major de la Défense.

Les Voltigeurs de Québec sont reconnus à travers tout le Canada, et même dans plusieurs pays, comme étant un régiment ayant joué un rôle dominant dans l'histoire du Canada, et qui possède aussi un des meilleurs corps d'officiers, de sous-officiers et de soldats de l'Armée canadienne.

Lorsque je rencontre nos Grands amis internationaux, que ce soit le comte Jean-Pierre de Launoît de Belgique, Monsieur Maurice Druon de France ou Monsieur Larry Yung de Chine, ceux-ci expriment spontanément toute l'admiration qu'ils ont envers notre régiment et ce qu'il représente pour le Canada.

André Desmarais, Québec, le 8 mai 1999

la place George-V, l'installation de plaques commémoratives et diverses initiatives et activités régimentaires non financées par le ministère de la Défense nationale. Les Voltigeurs lui doivent en particulier l'institution des « Grands amis internationaux du régiment ». Cherchant à procurer aux Voltigeurs l'occasion d'acquérir « une vision différente et éclairée sur l'avenir », il a rendu possible la venue parmi eux du comte belge Jean-Pierre de Launoit, en 1991, du secrétaire perpétuel de l'Académie française Maurice Druon en 1992, et de l'éminent homme d'affaires chinois Larry Yung en 1995. On n'ignore pas non plus qu'il est encore présent dans l'important dossier des membres honoraires de l'unité. Conscient qu'avec le phénomène de la mondialisation les institutions devront rivaliser d'initiatives pour conserver leur identité, il ne néglige rien pour aider son unité, premier régiment canadien-français, à protéger les valeurs qui le caractérisent.

Si certaines unités ont pu s'interroger sur la pertinence d'avoir dans leurs rangs des colonels honoraires et des lieutenants-colonels honoraires, rien de tel ne s'est produit chez les Voltigeurs. Et pour cause : cette institution est toujours apparue à ses membres comme une expérience heureuse et gratifiante, et elle continue de l'être.



Au camp de Gagetown durant l'exercice En Garde 90 : de droite à gauche, le colonel honoraire Marcel Jobin, le colonel Claude Pratte, président des membres honoraires et le lieutenant-colonel honoraire André Desmarais. À l'extrême droite, le lieutenant-colonel Alain Gauthier, commandant du régiment, et le major Louis Dionne.

LES COMMANDANTS ET LES SERGENTS-MAJORS RÉGIMENTAIRES

Second regard sur les commandants des années 1862 à 1886

Dans le premier tome de l'histoire des Voltigeurs, il fut question des officiers qui commandèrent cette unité de 1862 à 1886 et chacun d'eux fut présenté individuellement. Avant de faire de même avec ceux qui les suivirent de 1887 à nos jours, il n'est sans doute pas dépourvu d'intérêt de retourner brièvement en arrière pour jeter un second regard sur eux.

Le quart de siècle qui suivit la fondation des Voltigeurs fut particulièrement perturbé le long de la frontière entre le Canada et les États-Unis. À la suite de l'affaire du Trent, qui fit croire à une guerre possible entre l'Angleterre et les États-Unis, éclata la guerre de Sécession opposant les États esclavagistes du Sud aux États abolitionnistes du Nord. Ces deux événements contraignirent le Canada à mobiliser ses miliciens et à les dépêcher le long de la frontière. Cette guerre à peine terminée, la frontière redevint un point chaud lorsque les Fénéniens se révélèrent à leur tour une menace pour le Canada. Du mois de novembre 1865 au mois de mai 1870, le bataillon fut mobilisé à cinq reprises et une de ses compagnies fut mise à contribution pour assurer la sécurité de la région de Niagara. Au cours de ces événements, cinq des officiers qui commandèrent les Voltigeurs connurent à l'époque la mobilisation de leur unité et son intervention dans des situations de

guerre réelle ou appréhendée. Ce fut le cas des lieutenants-colonels Donald C. Thompson, Charles-Eugène Panet, Jean-Baptiste Amyot, Guillaume Amyot et Thomas Roy.

À la suite de ces événements se nouèrent à intervalles plutôt rapprochés d'importants conflits qui amenèrent durant presque un siècle tous les officiers qui commandèrent les Voltigeurs, ou presque, à servir eux aussi au pays ou à l'étranger, au cours de luttes armées. Aux événements frontaliers dont il vient d'être question succédèrent presque immédiatement les troubles à la rivière Rouge et, 15 ans plus tard, la célèbre campagne du Nord-Ouest. Ayant perçu les troubles à la rivière Rouge comme une sorte de rébellion, les autorités fédérales envoyèrent dans la région deux émissaires susceptibles de favoriser l'enclenchement de négociations entre les parties en cause. Or, un de ces émissaires, comme nous l'avons vu, était nul autre que le fondateur et premier commandant des Voltigeurs, le lieutenant-colonel Charles-René-Léonidas de Salaberry. Son intervention, comparable à maints égards aux interventions actuelles des Nations Unies, fut un succès. Ottawa décida d'intervenir en y envoyant un corps expéditionnaire. Quelques Voltigeurs prirent part à cette expédition, dont le capitaine Jean-Baptiste Amyot qui, promu lieutenant-colonel, commanda le bataillon de 1880 à 1882. La campagne du Nord-Ouest, pour laquelle le bataillon au complet fut mobilisé en 1885, fut par ailleurs l'occasion pour quatre officiers, appelés à commander les Voltigeurs, de servir au cours de ce conflit, soit le lieutenant-colonel Guillaume Amyot, qui dirigea l'unité durant cette campagne, et les lieutenants-colonels Thomas Roy, Arthur Evanturel et Louis-Germain Chabot.

La Première Guerre mondiale (1914-1918) eut un effet semblable. En plus du lieutenant-colonel Chabot, responsable de l'unité au Canada durant cette guerre, sept Voltigeurs, qui lui succédèrent la guerre terminée, furent en service actif durant les hostilités, soit quatre au pays, deux en France et un en Sibérie. Les lieutenants-colonels Philippe Ouellet et Raymond Garneau

combattirent sur le sol français avec le 22^e Bataillon. Enfin, le même phénomène se produisit au cours de la Deuxième Guerre mondiale, mais avec plus d'ampleur encore. Quatre officiers commandèrent le 1^{er} Bataillon au pays durant cette guerre et un autre le 2^e Bataillon. Le lieutenant-colonel Guy Roberge commanda le 1^{er} Bataillon d'abord au Canada, puis outre-mer. Il fut le seul dans ce cas. En plus de ces officiers, cinq autres Voltigeurs qui allaient commander le régiment une fois la guerre terminée servirent en Europe durant les hostilités. Le lieutenant-colonel Paul-Émile Defoy, qui commanda le régiment de 1963 à 1968, fut le dernier ancien combattant de la Deuxième Guerre mondiale à assumer de telles responsabilités.

Après le colonel Defoy, commença ce qu'on pourrait appeler une nouvelle génération de commandants, formée dans les établissements des Forces canadiennes intégrées et dans les universités québécoises, en particulier l'Université Laval. De 1968, année de l'intégration des forces, à l'an 2000, 11 officiers commandèrent les Voltigeurs, et de ce nombre neuf étaient des diplômés de l'Université Laval, un du Cégep de Jonquière et un autre de l'Université de Sherbrooke. On ne saurait conclure pour autant que les officiers qui les précédèrent de 1862 à 1968 n'avaient pas fréquenté les grandes maisons d'enseignement du Québec. Au moins sept d'entre eux étaient d'anciens élèves du Séminaire de Québec, cinq autres avaient fréquenté l'Académie commerciale, deux autres le Collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière et d'autres encore le *St. Patrick's High School*, une institution de la ville de Québec. Le régiment peut aussi revendiquer l'honneur d'avoir compté plusieurs avocats dans ses rangs et d'avoir vu six d'entre eux commander leur unité.

Le 25 mars 1997, le ministre de la Défense Douglas Young soumit un rapport au premier ministre portant sur le leadership militaire et l'administration dans les Forces canadiennes. On peut y lire qu'à compter de 1997, les politiques du ministère seront modifiées «de façon à exiger un diplôme universitaire

pour l'obtention d'une commission d'officier¹ ». Les Voltigeurs n'ont pas encore atteint cet objectif, mais ils sont sur la bonne voie depuis 1968 en ce qui a trait aux officiers qui exercent le leadership au sommet de la hiérarchie de leur unité. Quoi qu'il en soit, le rapport en question ne précise pas si cette décision concernait les réservistes ou pas.

Les commandants des Voltigeurs de 1987 à l'an 2001

Le lieutenant-colonel Yvan Lachance, nommé commandant des Voltigeurs le 25 septembre 1986, était en fonction depuis environ huit mois lorsque parut le premier tome de l'histoire de son unité et il demeura à ce poste jusqu'au 28 mai 1989. C'est pourquoi nous commençons avec lui la présentation des commandants pour la période allant de 1987 à l'an 2001.

Né à Québec, où il fit ses études secondaires et universitaires, le lieutenant-colonel Lachance appartient à la génération des officiers qui ont fait des études spécialisées avant de prendre le commandement de leur unité. Il détient une maîtrise en administration des affaires. Tout comme le lieutenant-colonel Marc-André Bélanger, qui le précéda de quelques années, il commença sa carrière dans la Milice avec le 10^e Escadron du génie de campagne. Il y gravit tous les échelons de lieutenant à lieutenant-colonel. En service actif de 1975 à 1979, il servit aussi en qualité d'officier d'état-major au quartier général du 5^e Groupe-brigade du Canada. Ayant eu l'occasion de prendre part à d'importants exercices au Canada et en Allemagne et ayant complété le cours de commandement et d'état-major, à Kingston, il commanda non seulement les Voltigeurs, mais aussi le 10^e Escadron du génie et la Division du génie du Centre d'instruction de la Milice, à Valcartier, et enfin, après 1989, l'École de la Milice du même endroit. Il assumait aussi diverses responsabilités au Secteur de

1. *Rapport au Premier Ministre sur le leadership et l'administration dans les Forces canadiennes*, par l'honorable M. Douglas Young, Canada, 25 mars 1997, p. 17.



Le lieutenant-colonel Yvan Lachance, O.M.M., C.D. A.D.C., commandant des Voltigeurs de 1986 à 1989.

l'Est (M), dont celles d'Officier supérieur d'État-major-Opérations, Infanterie et Personnel. Il sert par la suite en tant qu'officier supérieur pour le Québec au Conseil de liaison des Forces canadiennes, à Ottawa durant quatre ans.

Plusieurs événements ont marqué le commandement du lieutenant-colonel Lachance chez les Voltigeurs. Retenons entre autres que c'est sous son commandement que les *Cahiers des Voltigeurs*, qui avaient cessé de paraître en 1966, furent de nouveau publiés avec une fréquence et une régularité parfaites. Sous son commandement, le ministre de la Défense Perrin Beatty publia son Livre blanc qui donna une véritable impulsion à la « force totale ». L'effectif du régiment augmenta par la suite, tout comme l'instruction sous toutes ses formes, tant pour la mise sur pied d'une sous-unité mécanisée que pour préparer le régiment à l'exercice de grande envergure En Garde 90. Le régiment s'enrichit aussi à cette époque de trois nouveaux membres honoraires, soit M. Paul Desmarais (8 juin 1986), le colonel Claude Pratte (28 septembre 1986) et M. Allan R. Taylor (15 mai 1988). On se souvient aussi que le régiment dut s'affirmer durant ces années-là pour que le manège militaire et la place George-V conservent leur vocation initiale. On n'oublie pas non plus que

c'est sous le commandement du lieutenant-colonel Lachance que germèrent l'idée d'ériger un monument sur la place George-V et l'idée d'inviter monsieur André Desmarais à s'associer au régiment en qualité de lieutenant-colonel honoraire. Il est question de tous ces sujets dans le présent ouvrage.

À la fin de son commandement, le lieutenant-colonel Lachance demeura en quelque sorte actif dans son régiment en acceptant la présidence de la Régie des Voltigeurs. C'est à ce titre qu'il fut approché par le colonel Marcel Jobin en 1996, à l'occasion d'une réunion du Conseil de Liaison des Forces canadiennes, pour que des démarches soient entreprises pour que le Manège Militaire Grande-Allée soit désigné « Manège Militaire Voltigeurs de Québec ». Ce qui allait être approuvé et annoncé par le premier ministre deux ans plus tard. On retient que les mérites du colonel Lachance ont été reconnus tant par les autorités militaires que par les autorités civiles. En novembre 1987, en plein milieu de son commandement, il reçut la médaille d'officier de l'Ordre du mérite militaire (OMM) et deux ans plus tard la médaille de bronze de la Ville de Québec. Il est avantageusement connu dans la grande région de Québec comme vice-président exécutif et directeur général de la Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy depuis 1989, membre du comité exécutif de l'Opéra de Québec et président du Festival international de musiques militaires de Québec. Il fut aussi président du Cercle de la Garnison de Québec (1998-2000).

Le lieutenant-colonel Alain Gauthier, qui succéda au lieutenant-colonel Lachance le 28 mai 1989, appartenait pour sa part au groupe restreint des réservistes qui peuvent revendiquer l'honneur d'avoir servi en tant que soldat et sous-officier avant d'accéder au rang d'officier et de prendre le commandement des Voltigeurs. De plus, il avait pu, avant cela, servir de façon permanente durant plusieurs années, ce qui lui avait procuré une expérience peu commune. Né à Jonquière le 28 août 1948, il fit toutes ses études dans sa ville natale, considérée comme le plus grand centre de papier journal au Canada et le plus grand centre



Madame Jeanne Sauvé, gouverneur général du Canada, remet l'insigne d'officier de l'Ordre du Mérite militaire au lieutenant-colonel Yvan Lachance, commandant des Voltigeurs de 1986 à 1989.

de production d'aluminium au monde. Il y fit ses études secondaires au collège classique et au Cégep, où il étudia les sciences pures physiques.

Le lieutenant-colonel Gauthier entreprit sa carrière de militaire au régiment du Saguenay le 16 septembre 1964. Promu



Le lieutenant-colonel Alain Gauthier, C.D., commandant des Voltigeurs de 1989 à 1992.

rapidement caporal et sergent, il obtint un brevet d'officier qui en fit un sous-lieutenant en 1968 et un capitaine en 1971. Après un terme comme officier responsable de l'entraînement au sein de son unité, il passa à plein temps en 1972 au service de la Force mobile et du quartier général du District n° 3, à Québec. De 1974 à 1979, il fut employé ainsi comme officier des cadets du secteur au bureau de la Force mobile, à Québec, puis de 1979 à 1981, comme officier d'état-major à l'instruction, au quartier général du District n° 3. Promu major en 1982, il se vit confier cette fois, au même quartier général, le poste d'officier des opérations. Concurrément, il fut de 1981 à 1988 instructeur-chef au Centre d'instruction de la Milice, à Valcartier. Enfin, ayant complété le cours de commandement et d'état-major à Kingston, il passa aux Voltigeurs deux ans plus tard, en 1985, où il assumait d'abord les responsabilités de commandant adjoint, puis de commandant, en 1989.

Les trois années que dura le commandement du lieutenant-colonel Gauthier furent particulièrement bien remplies. Environ trois mois après avoir pris la direction de son unité, il eut le plaisir d'accueillir trois personnalités venues poursuivre au régiment une tradition de prestige remontant à la fin du XIX^e siècle. Le 9 septembre 1989, Marcel Jobin, homme d'affaires bien connu,

dont plusieurs entreprises québécoises se disputent le privilège de le compter dans leur conseil d'administration, fut promu colonel honoraire du régiment, succédant à ce poste au colonel honoraire Paul A. Audet. Le même jour, André Desmarais, aujourd'hui coprésident de Power Corporation et mécène connu internationalement, faisait son entrée chez les Voltigeurs en qualité de lieutenant-colonel honoraire. Au cours du mois de novembre qui suivit, ce fut au tour de Jeanne Sauvé, personnalité politique et gouverneur général du Canada, de se joindre au groupe sélect des membres honoraires de l'unité. Les années 1990 et 1991 furent probablement plus importantes encore pour le lieutenant-colonel Gauthier. Au camp de Gagetown, au Nouveau-Brunswick, il fut appelé ces années-là à commander le bataillon de Salaberry durant les exercices En Garde 90 et Noble Lion 91. L'effectif de son unité, qui se fit remarquer durant ces exercices, s'élevait, on l'a dit, à quelque 700 miliciens. C'est également en 1990 que fut dévoilé le monument érigé en l'honneur des Voltigeurs sur la place George-V. Quant à l'année 1991, elle fut marquée par le dévoilement de trois plaques à caractère historique et par l'investiture du comte de Launoit en qualité de grand ami international du régiment. On retient aussi que c'est durant la dernière année du commandement du colonel Gauthier qu'un premier groupe de Voltigeurs servit au sein d'une mission de maintien de la paix des Nations Unies. C'était à Chypre, en 1992, en compagnie du 3^e Bataillon du Royal 22^e Régiment.

Au moment de céder son commandement le 17 mai 1992, le colonel Gauthier remercia tout son personnel pour sa collaboration de tous les instants, précisant qu'il devait en particulier aux honoraires de son régiment des années remplies d'événements tous plus prestigieux les uns que les autres².

Le lieutenant-colonel Louis Dionne prit le commandement des Voltigeurs le 17 mai 1992. Sa nomination ne surprit

2. *Cahiers des Voltigeurs*, vol. 3, n^o 5, p. 8. Il est question de tous ces événements ailleurs dans le présent volume.



Le lieutenant-colonel Louis Dionne, C.D., commandant des Voltigeurs de 1992 à 1995.

personne. Non seulement il était commandant adjoint de son régiment depuis 1991, mais il avait déjà à son actif plusieurs réalisations enviabes sur le plan professionnel et militaire. Diplômé en droit de l'Université de Sherbrooke et admis au Barreau du Québec au mois de novembre 1983, il avait progressé rapidement au sein de sa profession. Après quelques mois de pratique privée, il devenait substitut du procureur général pour la Montérégie et un an plus tard occupait un poste semblable dans le district judiciaire de Québec. Enfin en 1990, il devenait membre de l'équipe provinciale de la lutte contre les drogues. Au moment d'écrire ces lignes, il est directeur à la Sureté du Québec, de la Direction de la lutte au crime organisé. Sa formation militaire est impressionnante. Comme l'exigeait sa situation, il avait complété le cours de commandement et d'état-major de la milice donné à Kingston au mois de juillet 1987. Les *Cahiers des Voltigeurs* précisent qu'il s'était classé le premier de son groupe³. De plus, son rendement lui avait valu le privilège d'étudier au *United States Marines Corps Command and Staff College*, à Quantico, en Virginie. Il sortit diplômé de cette institution connue mondialement, au mois de juin 1991.

3. *Cahiers des Voltigeurs*, vol. 2, n° 2, p. 22.

Né le 14 juin 1960, à Sainte-Foy, le lieutenant-colonel Dionne fit ses études primaires dans sa ville natale, à l'école Sainte-Isabelle, puis ses études secondaires au Collège des Jésuites de Québec. Suivirent les études collégiales au Cégep François-Xavier-Garneau et les études universitaires à Sherbrooke. C'est au début de ses études collégiales qu'il s'enrôla dans le régiment des Voltigeurs comme élève-officier, le 9 février 1978. Il avait 18 ans. Progressant normalement, il fut promu successivement lieutenant, capitaine, major et lieutenant-colonel et occupa les postes de chef de peloton, de commandant de la compagnie opérationnelle et de commandant adjoint et de commandant de l'unité. Il a aussi assumé de 1988 à 1991 la responsabilité du cours d'état-major pour les officiers de milice et a été officier des opérations du bataillon de Salaberry durant l'exercice En Garde 90. Il fut également commandant adjoint de ce bataillon durant l'exercice Noble Lion 91.

Les trois années qu'il commanda les Voltigeurs furent des années importantes pour le régiment. On retient que c'est sous son commandement que Maurice Druon, secrétaire perpétuel de l'Académie française, fut introduit au régiment, le 27 septembre 1992, à titre de grand ami international. L'année suivante, M^e Owen Carter fut reçu membre honoraire des Voltigeurs. Mais l'événement le plus important du commandement du lieutenant-colonel Dionne demeure sans aucun doute la contribution de son régiment aux forces des Nations Unies en ex-Yougoslavie. À trois reprises, durant son commandement, des membres de son unité se sont joints aux forces régulières pour participer aux opérations Harmonie et Cavalier au sein de la FORPRONU. Environ 70 Voltigeurs troquèrent pour la circonstance leur béret régimentaire contre le casque bleu des Nations Unies. C'est également en 1993, on s'en souvient, que les Voltigeurs contribuèrent à la formation temporaire d'un bataillon comptant 10 % de militaires de la Force régulière et 90 % de réservistes.

Les années 1994 et 1995 furent importantes en raison des anniversaires qui furent commémorés, d'abord le débarquement

en Normandie, puis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Le musée régimentaire accueille ces années-là de nombreux visiteurs canadiens et étrangers. L'effectif du régiment qui défila dans les rues de Québec en 1995 était de 249 miliciens, ce qui en faisait l'unité de milice la plus nombreuse du Secteur du Québec de la Force terrestre, après les Fusiliers de Sherbrooke. On retient qu'en 1995, quelques centaines d'anciens Voltigeurs, dont plusieurs anciens combattants, se retrouvèrent au manège militaire à l'occasion de retrouvailles organisées à leur intention.



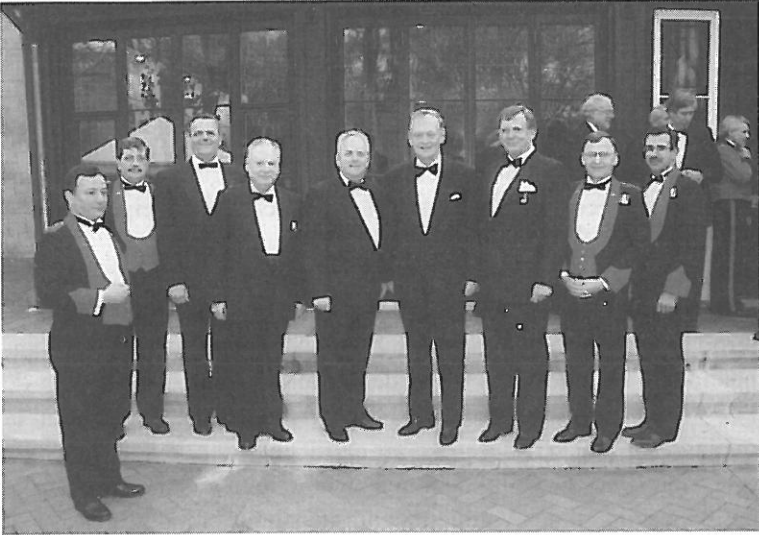
Le lieutenant-colonel Claude Pichette, C.D., commandant des Voltigeurs de 1995 à 1998.

Le lieutenant-colonel Claude Pichette succéda au lieutenant-colonel Louis Dionne le 14 mai 1995. Sa nomination à ce poste n'avait rien de banal. Enrôlé comme soldat, il avait réussi à gravir toute la hiérarchie des grades de son unité, y compris le grade d'adjudant-chef, ce qui est inhabituel, avant d'être promu lieutenant-colonel et nommé commandant du régiment. C'était là, il va sans dire, un fait inédit dans l'histoire des Voltigeurs et probablement aussi dans celle du district. Né à Saint-Jean-sur-Richelieu le 7 février 1950, le lieutenant-colonel Pichette fit ses études primaires à l'école Robert-Giffard et ses études secondaires à l'école Samuel-de-Champlain, deux institu-

tions de la Commission scolaire de Beauport, en banlieue de Québec. Il étudia par la suite au Cégep de Limoilou, à Québec, où il obtint un diplôme d'études collégiales en sciences de la santé, et finalement à l'Université Laval qui lui décerna en 1974 un baccalauréat en enseignement au secondaire, avec spécialité en éducation physique. Depuis lors il est à l'emploi de la Commission des écoles catholiques de Québec où il enseigne dans le domaine de sa spécialité.

L'intérêt du lieutenant-colonel Pichette pour la vie militaire remonte vraisemblablement à son enfance. Fils d'un ancien combattant, il fit partie dès l'âge de 12 ans du corps de cadets de l'école où il fit ses études secondaires. En 1967, il reçut la médaille Strathcona décernée au meilleur cadet de son unité. Le 6 février 1966, la veille de son seizième anniversaire, il s'enrôla dans le régiment des Voltigeurs comme simple soldat. Réussissant successivement tous les examens de sous-officier, il se retrouva, après seulement huit ans de service, au sommet de la hiérarchie des sous-officiers, avec le grade d'adjudant-chef et le poste de sergent-major régimentaire. Deux ans plus tard, ce qui est et demeure plutôt rare, il obtenait un brevet d'officier et commençait son ascension vers le poste le plus élevé du régiment. Satisfaisant régulièrement aux conditions requises pour l'obtention de chacun des grades, il fut promu successivement capitaine, major et lieutenant-colonel. Au régiment il fut commandant des compagnies d'entraînement, d'instruction et des services, ainsi qu'officier des opérations, commandant adjoint et, comme on l'a dit, commandant du régiment. Il faut dire qu'il œuvra aussi à l'extérieur de son unité, en particulier au Centre d'instruction de la Milice, à Valcartier, et au Camp Dubé, assumant dans les deux cas d'importantes responsabilités. Ce fut aussi le cas durant l'exercice En Garde 90 et les exercices Noble Lion qui suivirent. En 1990, il commanda la compagnie des services du bataillon de Salaberry et en 1991, fut officier des opérations du même bataillon.

Plusieurs événements ont marqué le commandement du lieutenant-colonel Pichette. Durant sa première année, 18 hommes



Dîner régimentaire au Cercle de la Garnison le 8 mai 1998. Entourant le premier ministre Jean Chrétien, de gauche à droite, le lieutenant-colonel Claude Pichette, le colonel Guy Lambert, le brigadier-général Marc-André Bélanger, les lieutenants-colonels Paul-Henri DuBerger, Michel Giguère, Pierre MacDonald, Yvan Lachance, Alain Gauthier, tous anciens combattants des Voltigeurs.

et une femme appartenant à son unité servirent avec les Casques bleus des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine. Plus tard, en 1996 et 1997, cinq autres membres de son régiment servirent avec les Nations Unies, mais cette fois à Haïti avec la MINUHA. L'événement le plus important de l'année 1995 pour les Voltigeurs demeurés au pays fut l'introduction au régiment, à titre de grand ami international, de l'éminent homme d'affaires chinois Larry Yung. Sa venue au régiment, le 19 octobre 1995, impressionna tout autant les civils présents à la cérémonie que les Voltigeurs de tous rangs. On put prendre davantage conscience qu'une page importante des relations entre le Canada et la Chine avait été tournée. Au nombre des événements de l'année 1996 figure par ailleurs en tête de liste le succès remporté par une exposition organisée par le musée à l'intention des Québécois et

des touristes. À cette occasion, des milliers de visiteurs franchirent l'enceinte du manège militaire. L'année 1997 fut pour sa part remplie de grands changements pour le régiment. Dans le contexte de la restructuration des Réserves, les Voltigeurs devinrent une des unités d'infanterie du 35^e Groupe-brigade du Canada, qui remplaça le District n^o 3, et son effectif fut réduit à 172 miliciens. De plus un partenariat fut signé associant l'unité au 2^e Bataillon du Royal 22^e Régiment et, à l'occasion des fêtes annuelles du régiment du mois de mai, elle fut officiellement affiliée au *NCSM Ville de Québec*. En ce qui concerne les premiers mois de l'année 1998, ils furent avant tout marqués par l'opération Récupération destinée à venir en aide aux sinistrés de la tempête de verglas qui priva d'électricité une partie importante de la population du Québec. Il est question plus longuement de tous ces événements dans l'un ou l'autre des chapitres du présent ouvrage.

Le lieutenant-colonel Pichette prit sa retraite le 9 mai 1998, après 32 ans, 3 mois et 3 jours dans le régiment des Voltigeurs, ce qui, on l'admettra, n'est pas négligeable.

Le lieutenant-colonel Simon Hébert, nommé commandant des Voltigeurs le 9 mai 1998, avait quelque chose en commun avec deux de ses prédécesseurs rapprochés. Tout comme le lieutenant-colonel Lachance, il provenait du 10^e Escadron du génie et, à l'instar du lieutenant-colonel Dionne, il avait étudié le droit, avait été admis au Barreau du Québec et pratiquait sa profession d'avocat au moment de prendre le commandement du régiment. Né à Québec le 28 septembre 1964, il fit ses études secondaires et collégiales au Petit Séminaire de Québec, puis étudia à l'Université Laval qui lui décerna un diplôme en droit en 1988. En ce moment, il pratique le droit au sein de la firme Siskins, Desmeules, à Québec. Marié avec Anne Johnson, il est père de trois jeunes enfants : Marc-Antoine, Nicolas et Marie-Ève.

Le lieutenant-colonel Simon Hébert s'est enrôlé comme élève-officier dans le 10^e Escadron du génie de campagne au



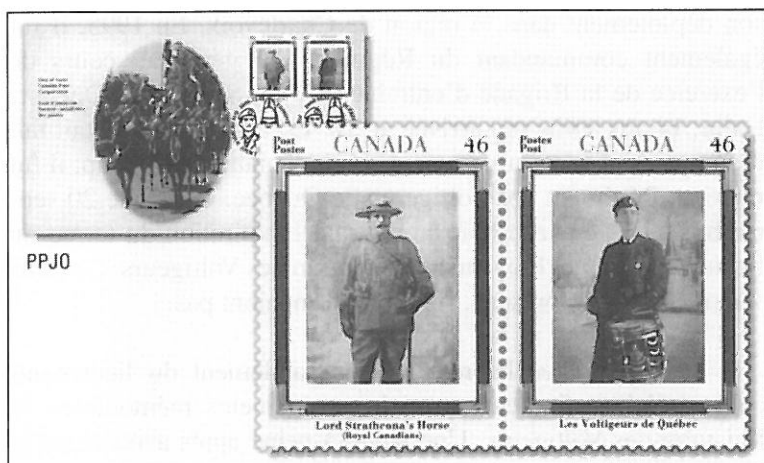
Le lieutenant-colonel Simon Hébert, C.D., commandant des Voltigeurs de 1998 à 2002.

mois de mars 1983. Sa formation de base d'officier complétée à l'École de combat du Royal 22^e Régiment, à Valcartier, et à l'École du génie militaire de Chilliwack, en Colombie-Britannique, il fut promu lieutenant et occupa par la suite au sein de son unité les postes d'officier d'administration, d'officier recruteur et de commandant de troupe. Promu capitaine en 1987, il remplit cette fois les fonctions de capitaine-adjutant et ce jusqu'au mois de janvier 1989, alors qu'il fut nommé commandant adjoint de son escadron. En 1993, ayant achevé l'année précédente le cours de commandement et d'état-major donné à Kingston, il devint le 12 septembre le 16^e commandant du 10^e Escadron du génie, une unité qui avait été réorganisée deux ans après la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Ses activités ne se limitèrent pas à sa propre unité. Durant les périodes estivales, il fut particulièrement actif au Centre d'instruction de la Milice, à Valcartier, où il assuma d'abord la responsabilité de cours de chef subalterne et de cours de qualification de métier au sein de la division du génie. En 1989, il commanda cette division et, l'année suivante, il commanda l'escadron de soutien du Régiment de génie du Secteur de l'Est et, en 1991, l'escadron opérationnel de cette même unité, et ce durant

son déploiement dans la région de Charlevoix. En 1995, il fut également commandant du Régiment du génie au cours de l'exercice de la Brigade d'entraînement du Secteur du Québec. Enfin, 14 ans après son arrivée au 10^e Escadron, où il s'était fait remarquer par sa compétence et son indéniable leadership, il fut muté au Régiment des Voltigeurs de Québec. C'était le 20 septembre 1997, environ huit mois avant l'expiration du terme du lieutenant-colonel Pichette à la direction des Voltigeurs. Certains virent en cela un présage. Ils ne se trompaient pas.

Les premières heures du commandement du lieutenant-colonel Hébert figurent parmi les événements mémorables de l'histoire des Voltigeurs. Une heure à peine après avoir signé le parchemin qui en faisait le 36^e commandant de cette unité, arrivait au manège militaire, suivi des représentants des médias, le premier ministre du Canada, l'honorable Jean Chrétien. On sait ce qui se passa ce jour-là. Rappelons simplement que le premier ministre fut reçu membre honoraire du régiment, suivant en cela deux autres premiers ministres du Canada et un gouverneur général, et qu'il déclara dans son allocution de circonstance que le Manège militaire Grande-Allée s'appellera dorénavant « Manège militaire Voltigeurs de Québec ». Cette déclaration fut accueillie avec enthousiasme par les invités venus nombreux ce jour-là célébrer le 137^e anniversaire du régiment. On se souvient que les Voltigeurs s'étaient illustrés au Nord-Ouest en 1885 et que les jours et les années qui avaient suivi avaient donné lieu à des activités dignes de mention, mais plus modestes. L'effectif du régiment ayant été réduit de façon importante, le lieutenant-colonel Hébert dut gérer minutieusement ses ressources humaines et financières limitées, de manière que son unité conserve l'excellente réputation dont elle jouissait depuis sa fondation en 1862 et sa capacité opérationnelle, qui s'était avérée fort utile, on le sait, en de nombreuses occasions. Conscient par ailleurs de la valeur patrimoniale de son régiment, il sut insuffler de l'intérêt à ses membres pour tout ce qui a trait à l'histoire. Il donna entre autres son appui aux initiatives du musée qui a enrichi la salle de conférence de l'unité par l'addition de pièces ayant un caractère artistique et

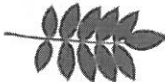



historique. Il appuya aussi sans équivoque le projet de publier en l'an 2002 un deuxième tome sur l'histoire de son unité. Par ses paroles et ses actes, il sut également affermir au sein de son régiment les valeurs propres aux Voltigeurs, ce que ne manquèrent pas de remarquer les plus âgés comme les plus jeunes.


NOUVEAU PRODUIT!

LES VOLTIGEURS FONT ENTENDRE LEURS TAMBOURS

LES VOLTIGEURS DE QUÉBEC — PIÈCE DE 5 CENTS EN ARGENT STERLING 2000








Avec leur uniformes et leurs armées distinctives, les Voltigeurs de Québec ne passent jamais inaperçus. Établis en 1862 à titre de premier régiment Canadien français, les Voltigeurs « Voltigeurs » ont toujours servi notre pays avec honneur et dignité. Aujourd'hui encore, ils soutiennent les missions de paix déployées à travers le monde par les Nations Unies.

PREMIÈRE PIÈCE COMMEMORATIVE DE 5 CENTS EN ARGENT STERLING ÉMISE PAR LA MONNAIE ROYALE CANADIENNE



taille réelle



SPÉCIFICATIONS	
Composition	Argent sterling (pur à 92,5%)
Émission	Émission numismatique
Poids (g)	5,15
Diamètre (mm)	21,20
Épaisseur (mm)	1,93
Certificat	Inclus
Valeur faciale	5 cents

Sous son commandement le régiment apporta sa contribution aux activités qui marquèrent l'arrivée de l'an 2000. Pendant que le manège militaire accueillait quelque 2400 scouts, provenant d'une cinquantaine de pays, venus prendre part au Jam des Neiges, plusieurs Voltigeurs furent désignés pour faire partie de la force organisée pour appuyer la Sécurité civile en cas de nécessité. De plus, du 25 avril au 19 mai, une dizaine de Voltigeurs prirent part à Gagetown à l'exercice Lion Intrépide du 5^e Groupe-brigade mécanisé du Canada. Le 13 mai, la très honorable Adrienne Clarkson, gouverneure générale du Canada, remit au régiment le drapeau qui flottait sur l'édifice du parlement à Ottawa le 7 mars précédent, jour du 138^e anniversaire de l'unité.

Le 1^{er} juillet suivant, à l'occasion de la fête du Canada, la musique des Voltigeurs dirigée par le lieutenant François Dorion exécuta sur la Colline parlementaire l'hymne national *Ô Canada*, devant une assistance évaluée à plus de 100 000 personnes. Enfin, au mois d'octobre de la même année, la Monnaie royale canadienne émit une pièce de cinq cents en l'honneur du régiment et, le 11 novembre qui suivit, la Société canadienne des Postes émit un timbre de 46 cents pour commémorer la contribution remarquable des Voltigeurs aux diverses interventions de la force terrestre du Canada au pays et à l'étranger depuis 1862 et aussi la participation du *Lord Strathcona's Horse (Royal Canadians)* à la guerre des Boers en 1900. À n'en pas douter, l'an 2000 aura été une année mémorable dans les annales du régiment et de son commandant, le lieutenant-colonel Simon Hébert.

Les sergents-majors régimentaires

Dans un ouvrage publié en 1863, l'année qui suivit la fondation des Voltigeurs de Québec, le capitaine Louis Thomas Suzor, commandant de la compagnie n° 2, mit en évidence l'importance des «exercices et des évolutions d'infanterie» dans une unité comme la sienne. Il accorda une attention spéciale aux revues et aux parades⁴. C'est dire qu'au début du régiment des Voltigeurs, tout comme de nos jours, ces activités revêtaient un grand intérêt. De tout temps, c'est à des sous-officiers, et en haut lieu au sergent-major régimentaire, que revient la responsabilité d'instruire l'unité de ce point de vue. Au sergent-major revient aussi la responsabilité de l'ordre, de la discipline et de la tenue du personnel subalterne. Ainsi en fut-il chez les Voltigeurs qui, durant tout le siècle dernier, ont vu 21 sous-officiers détenant le grade de sous-officiers breveté de 1^{re} classe ou d'adjudant-chef assumer avec compétence ces diverses responsabilités⁵.

4. *Exercices et évolutions d'infanterie, tels que révisés par ordre de Sa Majesté*, 1862, traduits et compilés par L.T. Suzor, Québec, Imprimé par Geo. Desbarats, 1863.

5. L'appellation adjudant-chef devint en usage au Canada au moment de l'unification des Forces canadiennes le 1^{er} février 1968.

L'un d'entre eux, nous l'avons vu, le sergent-major Napoléon Leclerc, avait servi auparavant au Nord-Ouest en 1885 et en Europe durant la Première Guerre mondiale, et un autre, soit le sous-officier breveté de 1^{re} classe Hector Allard, avait pris part dans l'armée active aux deux guerres mondiales. On se souvient que cinq autres sous-officiers brevetés de 1^{re} classe, soit André Lizotte, Jean-Paul Dufour, Irené Roy, Paul-Émile Ouellet et Gerry Blackett, avaient connu l'action en Europe durant la Deuxième Guerre mondiale. Il n'est pas sans intérêt de rappeler ici que l'adjudant-chef Clément Tremblay s'illustra pour sa part en Angleterre à l'occasion d'un concours de tir qui lui valut la Médaille de la Reine.

Ayant déjà présenté dans le premier tome de l'histoire du régiment tous ceux qui remplirent les fonctions de sergent-major chez les Voltigeurs de 1901 à 1986, nous nous bornerons à mentionner les sergents-majors qui les suivirent. On remarquera que trois des cinq sous-officiers qui assumèrent ces responsabilités avaient servi au préalable avec un ou des bataillons du Royal 22^e Régiment.

L'adjudant-chef Éric Godbout fut nommé sergent-major des Voltigeurs le 17 mai 1987. Né à Québec le 31 octobre 1953, il fit toutes ses études dans sa ville natale et s'enrôla dans les Voltigeurs le 6 juillet 1970. Promu caporal trois ans plus tard, il gravit successivement par la suite tous les échelons de sous-officier au sein du régiment. Il acquit ainsi une expérience peu commune : après avoir occupé les postes de chef de section et d'adjudant de peloton à la compagnie opérationnelle et à la compagnie d'instruction, il assuma les responsabilités d'officier de transport et de sergent-major de la compagnie de soutien. En tant qu'adjudant-maître, grade qu'il obtint en 1984, il occupa le poste de sergent-major de la compagnie opérationnelle, puis de sergent-major de la compagnie d'instruction. Ses états de service montrent qu'il occupa plusieurs autres postes hors des cadres de son unité. Il servit à plusieurs reprises au Centre d'instruction de la Milice, à Valcartier, puis avec la Force régulière à plusieurs endroits au pays,



L'adjudant-chef Éric Godbout, C.D.,
sergent-major régimentaire des
Voltigeurs de 1987 à 1989.

puis en Jamaïque en 1972, et en Allemagne en 1975 et 1978. Il fit partie des Forces des Nations Unies à trois reprises (UNEF 1975 et 1979, et UNDOF 1976) et assumait ses fonctions de sergent-major au moment où, le concept de force totale devenant progressivement une réalité, l'instruction sous toutes ses formes prenait une importance considérable. Il fut membre du comité de rédaction des *Cahiers des Voltigeurs* durant les trois ans qu'il passa au sommet de la hiérarchie des sous-officiers de son régiment.

L'adjudant-chef Clermont Ouellet, promu à ce rang le 9 septembre 1989, succéda le même jour à l'adjudant-chef Éric Godbout. Né à Tourville, dans le comté de l'Islet, le 1^{er} novembre 1943, Clermont Ouellet fit ses études primaires et secondaires à l'école du même endroit, puis, à l'approche de sa 19^e année, s'enrôla dans le Royal 22^e Régiment, à Québec. C'était le 27 septembre 1962 et ce fut le début d'une carrière avec cette unité francophone qui allait durer près d'un quart de siècle. Viendront par la suite trois ans de service avec les Voltigeurs, dont deux en tant que sergent-major régimentaire.

Promu successivement caporal (1967), caporal-chef (1973), sergent (1975) et adjudant-maître (1987), il assumait



L'adjutant-chef Clermont Ouellet, C.D., sergent-major régimentaire des Voltigeurs de 1989 à 1991.

diverses responsabilités au Canada et à l'étranger. Son instruction élémentaire terminée à la Citadelle de Québec, il servit avec le 2^e Bataillon du Royal 22^e Régiment à deux reprises, soit de 1966 à 1968 et de 1984 à 1987. Il servit également deux fois avec le Régiment aéroporté, à Edmonton (1968 à 1971 et 1975 à 1977), puis à Lahr, en Allemagne, avec le 1^{er} Bataillon du Royal 22^e Régiment, soit de 1971 à 1974 et de 1977 à 1981. À l'extérieur de son régiment, il servit aussi comme instructeur à l'École des recrues, à Saint-Jean-sur-Richelieu, (1974-1975) et aussi avec le Régiment de Maisonneuve, à Montréal, mais comme membre de la Force régulière. Enfin en 1987, il servit avec les Casques bleus, à Chypre, au sein de la FNUC.

Libéré de la Force régulière au mois d'avril 1987, il s'enrôla un an plus tard en qualité de milicien dans les Voltigeurs. Avant d'accéder au poste de sergent-major régimentaire, avec le grade d'adjutant-chef, il fut sergent-major à l'entraînement et à la compagnie opérationnelle. Il fut ensuite sergent-major régimentaire durant l'année qui précéda l'opération d'envergure En Garde 90, opération qui fut, croit-on, un sommet pour la force totale.



L'adjutant-chef Ghislain Plante, C.D., sergent-major régimentaire des Voltigeurs de 1991 à 1994.

L'adjutant-chef Ghislain Plante fut nommé sergent-major des Voltigeurs le 26 mai 1991, succédant à ce poste à l'adjutant-chef Clermont Ouellet. Né à Saint-Georges, comté de Beauce, le 21 juin 1952, Ghislain Plante fit ses études secondaires à la Régionale Chauveau et ses études collégiales en informatique au Cégep de Limoilou, à Québec. Sa carrière débuta chez les Voltigeurs le 21 octobre 1968, alors qu'il était âgé de 16 ans. Promu caporal trois ans plus tard, il gravit durant les 20 ans qui suivirent tous les échelons de sous-officier de son régiment, assumant concurremment plusieurs responsabilités. Il fut d'abord affecté à l'instruction des recrues, puis nommé quartier-maître régimentaire. En tant qu'adjutant, il occupa le poste de sergent-major de la compagnie des services et de la compagnie d'instruction. À compter de 1977, promu adjudant-maître, il fut sergent-major de la compagnie opérationnelle, d'instruction et de services, ainsi que sergent-major aux opérations. À l'instar de plusieurs autres Voltigeurs, il assuma diverses responsabilités au Centre d'instruction de la Milice à Valcartier, servit quelque temps à Lahr, en Allemagne, puis prit part à l'exercice New-Viking dans le Grand Nord canadien (1975). Il occupa également à trois reprises le poste de sergent-major du bataillon de Salaberry durant les exercices Noble Lion.

Les Voltigeurs lui sont redevables de sa compétence et de son expérience en informatique. En 1983, il créa d'ailleurs une section d'informatique au régiment et procéda à la mécanisation de la solde. Dans la vie civile, il est à l'emploi du ministère des Communications du Québec, comme spécialiste en logiciels. Il fut également responsable des Couleurs régimentaires (tambour-major), et ce de 1983 à 1991 et prit part à la rédaction du premier document relatif au protocole des tambours. Somme toute, peu de domaines demeurèrent étrangers à l'adjudant-chef Plante.



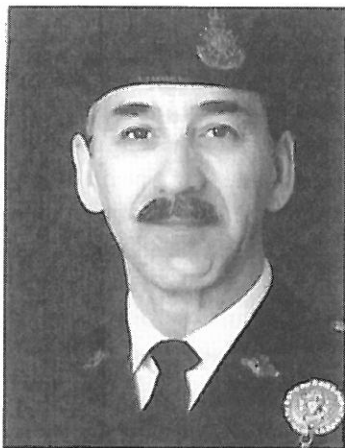
L'adjudant-chef Gaston Dubé, C.D., sergent-major régimentaire des Voltigeurs de 1994 à 1998.

L'adjudant-chef Gaston Dubé, nommé sergent-major régimentaire des Voltigeurs le 1^{er} octobre 1994, appartient au groupe restreint des sous-officiers qui servirent avec la Force régulière avant de se joindre à la Milice. Né le 1^{er} février 1947, à Saint-Michel-du-Squatec, dans le comté de Témiscouata, il fit ses études secondaires à l'École d'art et métier de Matane, puis s'enrôla dans le Royal 22^e Régiment le 10 juin 1965. Promu successivement caporal (1970), caporal-chef (1975), sergent (1978) et adjudant (1981), il peut revendiquer l'honneur d'avoir servi dans les trois bataillons réguliers de son régiment. Son instruction élémentaire terminée, à la Citadelle de Québec, il fut affecté au 1^{er} Bataillon en 1965, puis deux ans plus tard au 2^e Bataillon

et finalement au 3^e Bataillon en 1970. Il demeura avec cette unité jusqu'à sa libération de la Force régulière en 1982. Au Canada, il servit à Valcartier, à Gagetown, à Suffield (Alta) et aussi dans le Grand Nord. Hors du pays, il servit en Allemagne, à Chypre, avec la force des Nations Unies, et ce à deux reprises ainsi qu'en Australie. Ses états de service montrent qu'il fut aussi cinq ans instructeur à l'École de combat de son régiment. Au 3^e Bataillon où il servit durant une douzaine d'années, il a laissé le souvenir d'un instructeur compétent et celui d'un sous-officier qui excellait dans les sports et les concours de tir. Des raquettes portant l'inscription « trophée adjudant Dubé » rappellent qu'il fut dans cette unité un coureur de fond remarquable.

Libéré de la Force régulière à l'âge de 35 ans, l'adjudant Dubé ne tarda pas à offrir ses services à la Milice. Il joignit les rangs des Voltigeurs au mois de janvier 1984. Promu adjudant-maître, il fut affecté à l'instruction, commanda par intérim la compagnie des services et assumait les responsabilités d'adjudant-maître de compagnie. En outre, de 1985 à 1992, il fut employé à plein temps au Centre d'instruction de la Milice à Valcartier. Depuis l'unification des Forces canadiennes en 1968, la plupart des adjudants-chefs ont rempli les fonctions de sergent-major durant des périodes de deux à trois ans. L'adjudant-chef Dubé l'a fait sans regret durant un peu plus de quatre ans. Il était en fonction lors de l'intronisation du premier ministre Jean Chrétien comme membre honoraire du régiment et au moment où le Manège militaire Grande-Allée devint le Manège militaire Voltigeurs de Québec, au mois de mai 1998.

L'adjudant-chef Roger Dugas, qui devint sergent-major régimentaire des Voltigeurs le 6 novembre 1998, servit lui aussi avec le Royal 22^e Régiment avant de se joindre aux Voltigeurs. À l'instar des adjudants-chefs Ouellet et Dubé, il acquit dans cette unité une précieuse expérience dont il sut faire profiter les miliciens. Né à Caraquet, au Nouveau-Brunswick, le 19 février 1946, il fit ses études secondaires à l'école polyvalente de sa ville natale. À l'âge de 18 ans, rêvant d'une carrière militaire, il



L'adjudant-chef Roger Dugas, C.D., sergent-major régimentaire des Voltigeurs de 1998 à nos jours.

quitta la baie des Chaleurs, qui l'avait vu naître, pour Québec et le Royal 22^e Régiment. Tout comme les adjudants-chefs Ouellet et Dubé, il acquit son instruction élémentaire à la Citadelle, puis fut versé dans un bataillon régulier, en l'occurrence dans le 2^e Bataillon. C'est ainsi qu'un an plus tard on le retrouvait au Fort Saint-Louis, à Werl, en Allemagne, avec son bataillon transformé en unité mécanisée. Durant les trois années qui suivirent, il prit part à plusieurs exercices d'envergure à proximité de la Weser, juste en deçà de la frontière avec l'Allemagne de l'Est. De retour au Canada au mois d'août 1968, il fut muté au 1^{er} Commando du Régiment aéroporté, d'abord à Valcartier, puis, à compter du mois d'août 1970, à Edmonton. La même année, il retourna en Allemagne, mais cette fois à Lahr, une ville située beaucoup plus au sud que Werl, où déménagea cette année-là le 4^e Groupe-brigade mécanisé du Canada. Promu caporal-chef, il demeura cette fois quatre ans en Allemagne, puis revint au pays pour faire un second stage de deux ans avec le 1^{er} Commando⁶. Promu sergent à Edmonton, il retourna à Valcartier, y passa

6. Le 1^{er} Commando faisait partie de la grande famille du Royal 22^e Régiment. Des membres de ce régiment servirent régulièrement avec cette unité pour des périodes longues de deux ans.

l'hiver de 1976-1977 avec le 3^e Bataillon, puis, l'été venu, s'en-vola de nouveau pour l'Allemagne. Cette fois-ci il y demeura sept ans, soit du mois de juillet 1977 au mois de juillet 1984. Il fut promu adjudant en 1981, durant cette troisième affectation avec les Forces canadiennes au sein de l'OTAN. À son retour au Canada, il servit à deux reprises à l'École de combat du Royal 22^e Régiment, soit de 1984 à 1986 et de 1988 à 1991, et de nouveau avec le 3^e Bataillon, cette fois de 1986 à 1988. Enfin, en 1991 il réintégra la Citadelle et le 2^e Bataillon, où sa carrière avait débuté en 1964. Il y servit d'abord comme adjoint de peloton, puis comme régisseur du mess des officiers. Le 31 juillet 1993, au terme de 29 ans de bons services avec la Force régulière, dont 14 en Allemagne, il retourna à la vie civile, en accord avec le plan de réduction des effectifs des Forces canadiennes alors en vigueur.

Le 22^e, qui a beaucoup reçu des Voltigeurs durant les deux guerres mondiales, a appuyé en retour ce régiment en plusieurs occasions. Il l'a fait en lui fournissant fréquemment du personnel de soutien, mais aussi par la venue au régiment de sous-officiers supérieurs retraités de ses bataillons de la Force régulière. L'adjudant-chef Dugas appartenait à cette catégorie. Un an et quelques mois à peine après avoir quitté le 22^e, il s'enrôlait dans les Voltigeurs, le 19 octobre 1994. La grande compétence qu'il avait acquise, en particulier dans son peloton, lui valut d'être promu adjudant-maître dès le mois de juin 1996. Il occupa par la suite le poste d'adjudant de compagnie, puis d'adjudant-maître des Normes, au sein du 35^e Groupe-brigade du Canada. Enfin, promu de nouveau au mois de novembre 1998, il assumait à compter de cette date les hautes responsabilités de sergent-major de son régiment. Actuellement, entre autres activités auxquelles il participe, il apporte sa contribution au projet de reconstitution des uniformes régimentaires anciens.



Le 7 novembre 1998 : remise par le commandant Simon Hébert de la canne de sergent-major régimentaire à l'adjudant-chef Roger Dugas. Au centre, l'adjudant-chef Gaston Dubé.

LES CAHIERS DES VOLTIGEURS, LES ANCIENS, LES TRADITIONS ET LES FEMMES AU RÉGIMENT

Une initiative de l'Amicale des Voltigeurs (1946)

La Deuxième Guerre mondiale prit fin officiellement à Reims le 7 mai 1945 avec la reddition de toutes les forces allemandes. Au cours des mois qui suivirent, la plupart des Canadiens en service outre-mer revinrent au pays et furent démobilisés. Ce fut le cas de nombreux Voltigeurs qui au cours de cette guerre avaient été mutés à diverses unités de la Première armée canadienne en Europe. L'année 1946 fut marquée par une réorganisation importante des forces des Voltigeurs de Québec, qui furent alors intégrés le 1^{er} avril, en tant qu'unité motorisée, à la 20^e Brigade blindée.

L'année 1946 fut alors témoin de la formation d'une amicale regroupant non seulement les officiers, sous-officiers et soldats ayant appartenu au régiment dans le passé, mais aussi ceux qui appartenaient à l'unité au moment de sa réorganisation. Approuvée le 8 avril de cette année-là, cette association, présidée par le colonel Joseph Matte, qui avait commandé le régiment de 1936 à 1940, allait être bénéfique à tous ses membres. Elle constituait une fraternité d'anciens combattants et de jeunes Voltigeurs qui se donnait comme objectif de favoriser l'entraide mutuelle et les initiatives visant à « promouvoir, aider, répandre et mieux faire connaître

le régiment¹». C'est ainsi qu'en 1954, l'amicale, fondée huit ans plus tôt, n'ayant pas perdu de vue sa raison d'être, songeait à publier une petite revue biannuelle. Son premier numéro, portant le nom de *Cahiers des Voltigeurs*, parut au mois de mai de cette année-là, à l'occasion des fêtes annuelles du régiment. Le but exprimé était ambitieux : les *Cahiers* voulaient « rapprocher plus intimement les membres du régiment et permettre de recueillir et de mettre au point tous les faits historiques, quelle qu'en soit l'importance, nécessaires à la rédaction et à la publication de l'histoire complète des Voltigeurs de Québec² ».

Éditée par le capitaine Benoît Fortier, dirigée par le colonel Joseph Matte, le major Paul-Émile Defoy, le lieutenant Pierre Amyot et le sergent-major Paul-Émile Ouellet, la publication poursuivit ses activités jusqu'au mois de mai 1966. Au cours de ces 12 ans, huit numéros comptant une quinzaine de pages chacun furent publiés et financés non seulement par l'Amicale, mais aussi par plusieurs Voltigeurs individuellement ou par leurs entreprises. On put voir dans les premières et les dernières pages des *Cahiers* des petites annonces payées par la Maison Green-shields (lieutenant-colonel Raymond Garneau), Saint-Hilaire Inc. (major Pierre Saint-Hilaire), State Vacuum Stores Limited (lieutenant-colonel J. M. Corbett), Pin-Mass Restaurant (lieutenant Pierre Amyot), La Glace Frontenac Ltée (le capitaine Benoît Fortier et des membres de sa famille) et Arthur Cloutier & Fils (capitaine Roger Cloutier). Le nom du lieutenant-colonel honoraire Gaston Pratte était aussi du nombre de cette liste incomplète. Elle rappelle toutefois qu'à leurs débuts les *Cahiers des Voltigeurs* furent bien accueillis et semblaient répondre à un besoin.

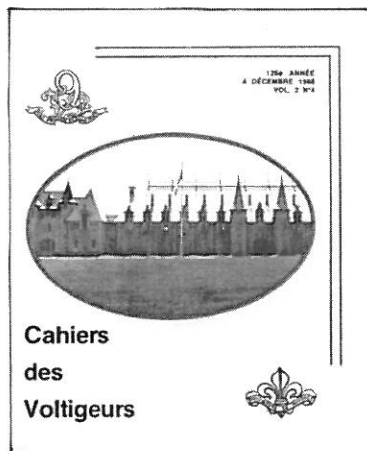
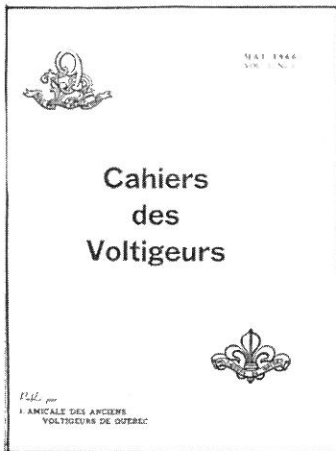
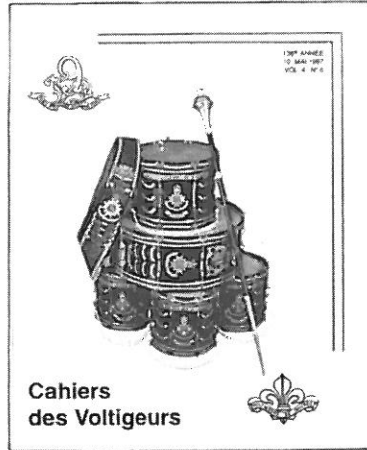
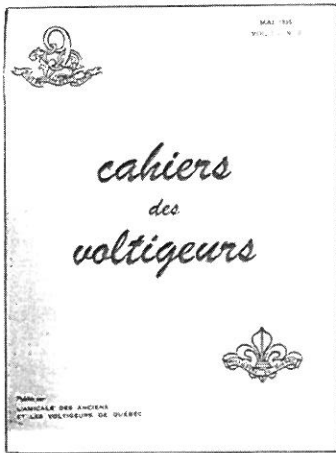
1. Lettres patentes de l'Amicale «Les Voltigeurs de Québec», citées dans J. Castonguay, *L'histoire des Voltigeurs de Québec*, op. cit., p. 381.

2. J. Castonguay, *L'histoire des Voltigeurs de Québec*..., op. cit., p. 399.

Les *Cahiers des Voltigeurs* revoient le jour avec une énergie renouvelée (1987)

La publication cessa de paraître en 1966, durant la crise suscitée par l'amalgame du *Royal Rifles* à l'unité. Une fois ce problème résolu, toute l'attention fut dirigée, du point de vue historique, vers le musée régimentaire en voie de réorganisation. Il se passa ensuite 21 ans avant que les *Cahiers* ne refassent surface. En 1987, sous le commandement du lieutenant-colonel Yvan Lachance, le régiment célébra le 125^e anniversaire de sa fondation et le 17 mai, jour choisi pour la plupart des cérémonies, plusieurs faits dignes de mention figurèrent au programme. Durant l'avant-midi le régiment assista à une messe commémorative au Séminaire de Québec, une institution qui fournit plusieurs recrues à l'unité, et prit part à une cérémonie à l'hôtel de ville. À cette occasion, le maire Jean Pelletier déclara les Voltigeurs «régiment émérite de la ville de Québec». Dans l'après-midi les cérémonies eurent lieu au manège militaire. Présidées par le lieutenant-gouverneur du Québec, l'honorable Gilles Lamontagne, elles comprenaient une prise d'armes, le lancement du premier tome de l'histoire du régiment, le dévoilement d'une plaque commémorative, un court récital de musique régimentaire et un cocktail, le tout présenté à la grande satisfaction des Voltigeurs et de leurs invités. Ces célébrations furent relatées dans un numéro spécial des *Cahiers des Voltigeurs* qui revoyaient le jour pour l'occasion et qui allaient continuer de paraître régulièrement ensuite au moins deux fois l'an.

Cette deuxième génération de la revue fut dirigée par le capitaine aumônier Jacques Saint-Michel jusqu'en 1994, année où il fut muté au quartier général du District n° 3. Par la suite la direction fut successivement confiée au sergent Jacques MacKay, au lieutenant-colonel Claude Pichette, à l'adjutant-chef Jean-Pierre Audet, aux capitaines Pierre Armand Lalonde, Ghislain Plante, Alain Chabot, François Dion, Stéphane Lévesque, au major Jean-Guy Lévesque et au capitaine Jean Tailleur. Plusieurs comités de rédaction les assistèrent dans leur travail. Après leur



réapparition, les *Cahiers des Voltigeurs* s'appliquèrent à présenter ou à rendre compte de tous les changements de commandement, de colonels honoraires, d'adjudants-chefs et de toutes les investitures des grands amis internationaux et des membres honoraires du régiment. Tous les grands concerts donnés par la musique régimentaire furent commentés dans des cahiers spéciaux.

L'érection d'un monument sur la place George-V (1990)

Sachant qu'aucun monument ne rappelait le souvenir des Voltigeurs à Québec lors des fêtes de leur 125^e anniversaire, si on exclut le manège militaire construit entre 1885 et 1887, sous le commandement du lieutenant-colonel Alain Gauthier, le régiment décida d'ériger un monument en l'honneur de tous ses membres et de le faire, à l'instar du Royal 22^e Régiment, sur la place George-V. Ce monument, représentant un carabinier, fusil en bandoulière et coiffé d'un calot comme en portèrent les Voltigeurs durant la campagne du Nord-Ouest en 1885, fut dévoilé le 4 septembre 1990 au cours d'une cérémonie à laquelle assistèrent le lieutenant-général Ken Foster, commandant de la Force terrestre, les membres honoraires de l'unité, deux évêques, un catholique, l'autre anglican, et de nombreux invités. Le régiment, qui s'était fait remarquer deux mois plus tôt à Gagetown au cours du célèbre exercice En Garde 90, produisit une forte impression sur les civils venus nombreux assister à cette cérémonie. On aurait pu croire qu'il s'agissait là d'une unité appartenant à un des grands régiments de la Force régulière.

L'érection d'un tel monument ne se fit pas sans travail et sans argent. C'est ce que rappellent les *Cahiers des Voltigeurs* dans des numéros publiés à cette occasion et l'année suivante. Le nom du sculpteur Raoul Hunter avait fait l'unanimité auprès des responsables du projet. Né à Saint-Cyrille de Lessard, Raoul Hunter, au terme de ses études classiques à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, étudia successivement à l'École des Beaux-Arts de Québec, à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris et à l'École pratique des hautes études de la Sorbonne. De retour au pays en 1955, il enseigna à Québec où il ouvrit rapidement un atelier de sculpture. Ses œuvres furent bientôt connues dans plusieurs villes canadiennes. Il se fit également remarquer comme caricaturiste-éditorialiste au journal *Le Soleil* de Québec et se vit décerner plusieurs distinctions.

La valeur intrinsèque du projet facilita par ailleurs son financement. Par l'entremise de ses membres honoraires, le régiment

recueillit rapidement plusieurs dons substantiels. Sur la liste des plus importants donateurs figuraient la Banque Royale du Canada, le Canadien Pacifique Limitée, la Corporation Power du Canada, le Gouvernement du Québec, Hydro-Québec, La Laurentienne, la Ville de Québec, le Groupe LGS Inc., le journal *Le Soleil*, l'Industrielle-Alliance, Loto-Québec, le colonel Claude Pratte et plusieurs amis du régiment.

L'enthousiasme que suscita cette réalisation se lit dans les messages qu'adressèrent au régiment, le 4 septembre, les colonels Marcel Jobin, André Desmarais et Claude Pratte :

Ce monument représente à juste titre, un jeune soldat, les pieds bien ancrés dans une tradition d'excellence vieille de plus de 125 ans, au regard résolument tourné vers l'avenir.

Colonel Marcel Jobin

Cette sculpture symbolise la vaillance de ces Voltigeurs qui, depuis 128 années, ont fait part d'héroïsme pour bâtir et défendre notre pays.

Lieutenant colonel André Desmarais

Le soldat que représente le monument se veut le témoignage concret de la présence des Voltigeurs et de leur appartenance au patrimoine de la ville de Québec.

Colonel Claude Pratte

Depuis une décennie les choses ont bien changé autour de la place George-V. Les touristes, habitués à s'arrêter devant le manège militaire pour trouver un espace de stationnement, le font désormais pour admirer le monument des Voltigeurs et celui du Royal 22^e Régiment et sans doute aussi pour s'interroger sur l'histoire de ces deux unités célèbres au Québec.



Dévoilé le 4 septembre 1990,
en présence des Membres honoraires du Régiment :
Monsieur Paul Desmarais, Monsieur Allan R. Taylor, le
Colonel Claude Pratte et la très honorable Jeanne Sauvé,
des Honoraires: le Colonel Marcel Jobin et le
Lieutenant-colonel André Desmarais, du Commandant, le
Lieutenant-colonel Alain Gauthier, des Officiers,
Sous-officiers et Soldats actuels et anciens du Régiment
Les Voltigeurs de Québec

Des Voltigeurs dans les quartiers généraux de district et de secteur

La lecture des *Cahiers des Voltigeurs* nous rappelle que le quartier général du District n° 3, comme le quartier général du Secteur de l'Est (M), situé à Montréal, ont bénéficié tous les deux, à plus d'une occasion, de la présence de Voltigeurs. Depuis la publication du premier tome de l'histoire du régiment, le lieutenant-colonel Marc-André Bélanger, promu successivement colonel et brigadier-général, a commandé le Secteur de l'Est de 1988 à 1991. À ce poste, il succédait au brigadier-général Frédéric Mariage, lui aussi un ancien Voltigeur, qui fut par la suite, avec le grade de major-général, chef des Forces des Réserves et des Cadets du Canada. Avant cette affectation à Montréal, le brigadier-général Bélanger avait également servi au quartier général du District n° 3, comme commandant adjoint et commandant, et aussi au Secteur de l'Est comme commandant adjoint. Le lieutenant-colonel Guy Lambert eut également l'honneur d'assumer à Québec les responsabilités de commandant adjoint du District n° 3 et de commander par la suite ce district, avec le grade de colonel. Le lieutenant-colonel Yvan Lachance, qui commanda les Voltigeurs de 1986 à 1989 et qui dirigea par la suite l'École de la Milice à Valcartier, assumait également d'importantes responsabilités au Secteur de l'Est. Il fut tour à tour officier d'état-major à l'infanterie, officier responsable des opérations et officier supérieur d'état-major au personnel, en plus d'être membre du Conseil de liaison des Forces canadiennes. Les officiers qui commandèrent le régiment depuis 1989, soit les lieutenants-colonels Alain Gauthier, Louis Dionne, Claude Pichette et Simon Hébert, ont tous eu l'occasion, au cours de divers exercices, d'appuyer le District n° 3, devenu le 35^e Groupe-brigade du Canada, ou le Secteur de l'Est (M), intégré depuis quelques années déjà au quartier général de la Force terrestre au Québec. Des commandants de compagnie et des sous-officiers supérieurs des Voltigeurs ont travaillé à l'occasion avec des confrères œuvrant dans ces quartiers généraux ou dans des unités relevant de ces derniers. Somme toute,



Le major-général Frédéric Mariage, un ancien Voltigeur, qui fut commandant du Secteur de l'Est (M) et chef des Forces des Réserves et des Cadets du Canada.

une collaboration précieuse et bénéfique avec toutes les parties intéressées.

Trois plaques commémoratives sont dévoilées au Manège militaire (1991)

Les événements ne manquent pas pour justifier la pose de plaques commémoratives au Manège militaire Voltigeurs de Québec. On a vu qu'en 1985, la proposition de faire de cet édifice un centre d'accueil touristique avait entraîné l'opposition de nombreux civils et militaires³. Une des armes utilisées par les opposants à ce projet fut d'obtenir des autorités gouvernementales que le manège soit déclaré édifice d'importance historique nationale. La Commission des lieux et monuments historiques du Canada agréa cette demande à sa réunion du printemps 1986. C'est ainsi que le 18 février 1991, journée nationale du patrimoine, une plaque de cet organisme gouvernemental faisant du manège et de la place George-V un lieu historique d'importance nationale fut

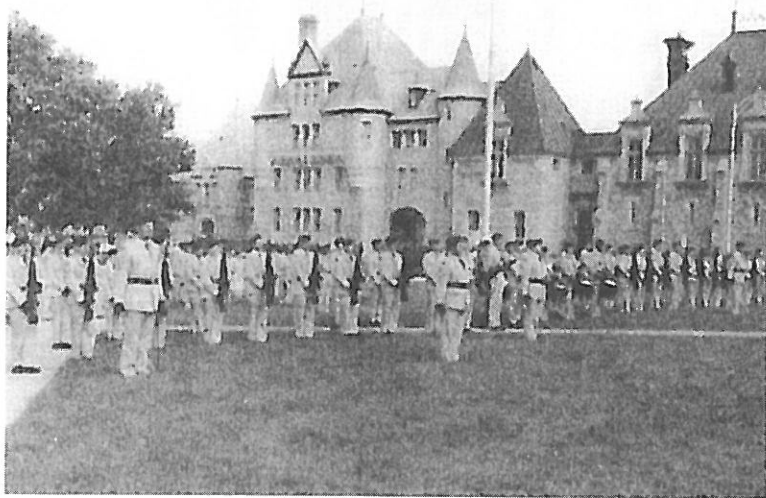
3. Voir le chapitre 5.

solennellement dévoilée au cours d'une cérémonie réunissant de nombreux invités, dont le lieutenant-gouverneur du Québec, l'honorable Martial Asselin, et le ministre fédéral des Consommateurs et des Sociétés, l'honorable Pierre Blais. Au cours des allocutions prononcées à cette occasion, on insista grandement sur l'importance de ne pas modifier la vocation initiale de cet édifice historique.

La deuxième plaque dévoilée cette année-là le fut le 26 mai, à l'occasion des cérémonies organisées pour marquer le 129^e anniversaire du régiment. Cette plaque, sur laquelle apparaissent les noms des entreprises et des personnes qui rendirent possible l'érection d'un monument en l'honneur des Voltigeurs, rappelle à sa façon aux visiteurs qu'en ce bas monde il n'est pas facile de faire quelque chose de beau et de durable sans appui financier et beaucoup de bonne volonté.

Nous avons relaté dans ces pages l'histoire du *Royal Rifles* dont la formation fut autorisée le 28 février 1862 et qui cohabita durant toute son existence avec les Voltigeurs de Québec. On se souvient de la tragédie que vécut cette unité aux mains des Japonais à Hong-Kong, de 1941 à 1945. Au cours des combats qu'elle livra durant le mois de décembre 1941, elle perdit 354 hommes : 131 furent tués et 233 blessés. La maladie en emporta également par la suite 169. Le 7 décembre 1991, des survivants de ce drame se sont souvenus de leurs camarades en dévoilant au manège une plaque commémorative entièrement rénovée sur laquelle sont inscrits tous les noms de ceux qui périrent au cours de ces jours sombres de la Deuxième Guerre mondiale.

Un détachement de Voltigeurs et de musiciens participa à la cérémonie. Il faut voir cette plaque pour réaliser la grandeur de l'épreuve vécue par ce régiment aux portes de la Chine au cours du mois de décembre 1941 et aussi des mois qui suivirent, pour ceux qui survécurent à cette tragédie.



Le premier salut des Voltigeurs au monument commémoratif érigé le 4 septembre 1990.



Le ministre de la Défense Marcel Masse visite les Voltigeurs à l'occasion de leur 130^e anniversaire (1992).



Les anciens combattants du *Royal Rifles* devant la plaque rappelant le souvenir de leurs compagnons d'armes qui perdirent la vie en Asie durant la Deuxième Guerre mondiale. Cette plaque restaurée fut dévoilée le 7 décembre 1991, 50 ans après l'assaut de Hong-Kong par les forces japonaises.

Rendez-vous des vétérans le 13 mai 1995

Les Voltigeurs voulurent célébrer le 50^e anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre mondiale en rendant hommage à tous leurs anciens à l'occasion de grandes retrouvailles au manège militaire. Comme on espérait réunir pour la circonstance plusieurs centaines de personnes ayant porté l'uniforme des Voltigeurs, les principaux responsables de cette activité, le capitaine Yves Garneau et l'adjudant-chef (ret.) Paul-Émile Ouellet, se mirent à l'ouvrage une douzaine de mois à l'avance. Selon les estimations, environ 10 000 anciens membres du régiment étaient éparpillés aux quatre coins de la province. Pour le brigadier-général Marc-André Bélanger, qui allait présider les cérémonies, on pouvait dire que « chaque famille de la ville de Québec a eu à un moment ou un autre, un membre chez les Voltigeurs⁴ ». Rapidement, une douzaine de comités regroupant

une quarantaine de personnes furent formés. Les colonels honoraires, le commandant du régiment, le lieutenant-colonel Louis Dionne, et plusieurs officiers et sous-officiers en firent partie afin qu'aucun domaine ne soit négligé. Tous les journaux de Québec et quelques uns de l'extérieur apportèrent leur contribution. Le 8 janvier 1995, quatre mois avant la rencontre historique, le journal *Le Soleil* titrait « Une histoire de famille entre Québec et le Régiment des Voltigeurs ». Le même jour *Le Journal de Québec*, dans un article intitulé « Retrouvailles pour les Voltigeurs de Québec », donnait lui aussi son appui à cette initiative régimentaire. Le 20 mars *Le Devoir* faisait de même, mentionnant les « grandes retrouvailles des Voltigeurs ». L'hebdomadaire *l'adsum*, une publication du 5^e Groupe-brigade du Canada, lança une invitation aux anciens à participer nombreux à cette fête organisée à leur intention.

Le samedi après-midi, 13 mai 1995, plus de 300 personnes franchissaient l'enceinte du manège pour se joindre au régiment et assister « à des cérémonies hautes en couleurs, rapportait *Le Devoir*, et entendre un concert de la musique régimentaire, voir diverses expositions au musée⁵ » et surtout retrouver d'anciens compagnons d'armes et trinquer en leur compagnie. « Te souviens-tu, c'était en 1943, du jour où il nous fallut se séparer pour venir en aide au 22^e, au Chaudière et au Maisonneuve ? » L'adjudant-chef Paul-Émile Ouellet se souvenait quant à lui du jour où les Allemands l'avaient fait prisonnier. D'autres parlaient de ceux qui n'eurent pas la chance d'échapper au feu de l'ennemi. Ils reposent aujourd'hui quelque part dans les cimetières militaires européens. Parmi ceux qui assistaient à ces retrouvailles, il s'en trouvait une quarantaine qui avaient servi outremer durant la Deuxième Guerre mondiale.

Le lendemain, 14 mai, suivirent les activités protocolaires : une prise d'armes, un changement de commandement, des allo-

4. *Le Devoir*, 20 mars 1995.

5. *Le Devoir*, 12 mai 1995.



Le premier ministre, le très honorable Jean Chrétien, rencontre quelques anciens combattants du régiment le 9 mai 1998.

cutions de circonstance et un feu de joie, le tout en présence du ministre de la Défense David Collenette. En soirée, les officiers et leurs invités se retrouvèrent pour un dîner au Cercle de la Garnison et pour célébrer le 133^e anniversaire du régiment. Ceux qui prirent part aux retrouvailles rentrèrent chez eux avec un petit souvenir en main qui allait leur procurer un moment de lecture agréable : un numéro des *Cahiers des Voltigeurs* préparé spécialement à leur intention par Jacques MacKay et son comité de rédaction.

Des femmes au régiment

Contrairement à ce que l'on a l'habitude de penser, ce n'est pas d'hier que les femmes sont actives dans les forces armées ; depuis plus de 100 ans, elles servent en compagnie des hommes.

Leur nombre s'est accru durant la Deuxième Guerre mondiale, au moment où elles assumèrent des rôles traditionnellement réservés aux hommes. Les aînés se souviendront qu'un détachement assez important du Corps féminin de l'armée canadienne logea durant cette guerre à proximité du manège militaire, sur le parc des Champs-de-Bataille. Elles n'étaient pas des inconnues des Voltigeurs. La guerre terminée, elles furent toutefois démobilisées et il fallut attendre au début des années 1950 pour qu'elles soient autorisées à s'enrôler de nouveau, mais pour servir cette fois uniquement dans les domaines des télécommunications, de la logistique et de l'administration. À partir de 1971, à la suite des recommandations de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, leur nombre augmenta sensiblement et elles eurent accès à des postes réservés jusque-là aux hommes : conducteurs et mécaniciens de véhicules, policiers militaires, pompiers, mécaniciens d'aéronefs, etc. En 1985, année où sont entrées en vigueur les dispositions sur les droits à l'égalité de la Charte canadienne des droits et libertés, d'autres postes leur furent accessibles, exceptés ceux qui exigeaient de participer directement au combat sur terre et sur mer, c'est-à-dire dans l'infanterie proprement dite, les blindés, l'artillerie de campagne, l'artillerie antiaérienne, les transmissions, le génie de campagne et les opérations navales. Une décision du tribunal des droits de la personne modifia cependant cette situation le 20 février 1989 qui demandait aux Forces canadiennes de lever toute restriction d'emploi fondée sur le sexe dans les trois forces, sauf pour les sous-marins. Il fut convenu cependant que cette mesure serait mise en œuvre par étapes et que l'intégration serait terminée en 1999, au plus tard⁶.

Il n'y eut pas de femmes chez les Voltigeurs durant la Deuxième Guerre mondiale, mais peu après, dès qu'elles furent autorisées à s'enrôler de nouveau, le régiment en compta quelques-unes dans des postes administratifs. Mentionnons

6. *Backgrounder* — *Les femmes dans les forces*, Ministère de la Défense, 10 juillet 1995.



Conformément à une décision prise en 1989 par le tribunal des droits de la personne, le régiment compte des femmes au sein de son personnel combattant. Sur cette photo apparaît le caporal-chef Sara-Jeanne Royer.



Défilé du régiment à l'occasion de l'Armistice le 7 novembre 1993.

notamment les capitaines Aline Boily et Cécile Boissonnault qui marquèrent le régiment par leur présence, la première comme commandant de la compagnie des services, la seconde comme capitaine-adjutant. Le nombre de femmes augmenta quelque peu à partir de 1971, surtout au cours des années 1980, après l'entrée en vigueur des dispositions sur les droits à l'égalité de la Charte canadienne des droits et libertés. En 1987, le capitaine René Joly, directeur de la musique, avait une douzaine de femmes sous sa direction et, en 1991, il en avait une vingtaine, soit 50 % de son effectif de musique. Par ailleurs chacune des compagnies comptait des femmes durant les années 1980. En 1992, raconte le capitaine Ron Pugh, elles se firent remarquer au sein de la Force rouge (l'ennemi) au cours de l'exercice Nomade Polaire II et participèrent à tous les exercices Noble Lion. Elles étaient huit en ex-Yougoslavie en 1995, avec les Casques bleus des Nations Unies. Elles participèrent nombreuses à l'exercice Récupération destiné à venir en aide aux sinistrés durant la tempête de verglas qui immobilisa une partie de la population de la région de Montréal au mois de janvier 1998. Cette année-là le régiment comptait 37 femmes sur un effectif de 209 militaires⁷.

Conformément à la décision prise en 1989 par le tribunal des droits de la personne, la compagnie opérationnelle du régiment compte des femmes au sein de son personnel combattant depuis déjà une dizaine d'années. Et il semble bien que personne ne s'en plaigne ! Voici ce qu'écrivit à ce sujet le soldat Valérie Milliard qui a confié ses impressions aux *Cahiers des Voltigeurs* en 1994 :

J'ai joint les Voltigeurs de Québec en janvier 1993 sans trop savoir ce que me réservait l'infanterie. Cependant, ayant la ferme intention de relever le défi, je mis les efforts nécessaires et je terminai avec succès mon cours de recrue au printemps 1993. Par la suite un séjour au

7. Liste nominative du régiment, le 1^{er} septembre 1998. De 1990 à 1998 le pourcentage de femmes au régiment était de 20 % environ.

camp Dubé à l'été de 1993 me permit de parfaire ma formation afin de joindre la prestigieuse compagnie A pour l'exercice Noble Lion 93 à Gagetown. Depuis, j'ai toujours beaucoup de fierté à servir mon régiment au sein de la compagnie opérationnelle. J'éprouve aussi beaucoup d'admiration envers mes supérieurs et mes pairs qui m'ont toujours traitée avec respect et dignité, tout en reconnaissant l'importance et l'égalité des femmes au sein des forces armées⁸.

À la même époque, le soldat Marie-France Guidoin a montré elle aussi à sa façon où peuvent mener un travail bien fait et de la détermination. Inscrite au programme du Mérite International de la Jeunesse, fondé par le prince Philippe, duc d'Edimbourg, elle s'adonna durant 18 mois à de multiples activités allant de la philatélie à la familiarisation avec différentes technologies de pointe à Calgary en passant par l'escrime, la natation et le ski de fond. Qualifiée au niveau Or, elle reçut à Toronto, en 1996, des mains mêmes du prince Philippe un certificat convoité chaque année au Canada par quelque 15 000 participants⁹.

Une grande famille fidèle à ses traditions

Il n'est pas nécessaire d'examiner bien longtemps les archives des Voltigeurs pour se rendre compte à quel point ce régiment est fidèle à ses traditions et attentif aux besoins de tous ses membres et de leur famille. Plusieurs fois par année il s'engage dans des activités qui ne sont pas reliées directement à l'entraînement et à la formation proprement dite, mais qui sont vraiment bénéfiques.

L'année commence généralement par un dîner pour les membres du Sénat, auquel sont invités les anciens commandants

8. *Cahiers des Voltigeurs*, vol. 3, n° 8, 14 mai 1994, p. 15.

9. *Cahiers des Voltigeurs*, vol. 4, n° 4, 11 mai 1996.

et les honoraires. Le même jour a lieu, en soirée, le Cocktail des Rois au cours duquel l'unité reçoit des représentants des autorités civiles et religieuses, des militaires de la région de Québec et plusieurs amis et anciens membres. Environ 250 personnes sont invitées à cette réception qui a lieu au manège. Au cours du mois de mars, la musique régimentaire est à l'avant-scène. On donne habituellement un concert gala bénéfique auquel assistent des centaines d'auditeurs. Ce concert a eu lieu à plusieurs reprises à la Salle Louis-Fréchette du Grand-Théâtre de Québec suivi d'un Dîner des Dames, généralement au mois d'avril. Les sous-officiers supérieurs reçoivent leurs conjoints dans un grand hôtel de Québec ou au Cercle de la Garnison ou bien encore dans un établissement militaire. Au mois de mai ont lieu les grandes fêtes régimentaires annuelles, précédées ou suivies par un dîner des officiers au Cercle de la Garnison. Ces fêtes débutent par une parade dans les rues de la ville et sont suivies par une célébration eucharistique à la Basilique Notre-Dame ou au Séminaire de Québec¹⁰. Vient ensuite une cérémonie à l'hôtel de Ville où le maire (ou son représentant) passe le régiment en revue et l'autorise à faire flotter son étendard. Dans l'après-midi a lieu la prise d'armes au manège, accompagnée tous les trois ans d'un changement de commandement ou d'une passation de responsabilités entre adjudants-chefs. Le tout se termine généralement par un mini concert et un vin d'honneur. Plusieurs invités assistent chaque année à ces cérémonies. Ami des Voltigeurs, l'honorable Gilles Lamontagne, qui fut maire de Québec, ministre de la Défense nationale et lieutenant-gouverneur du Québec, honore fidèlement le régiment de sa présence.

En 1997, le lieutenant-général Maurice Baril, alors commandant de la Force terrestre du Canada, accepta de présider lui-même ces cérémonies. Au cours du mois de septembre ou du mois d'octobre, a lieu le dîner des honoraires et au mois de novembre, le régiment se souvenant de ses morts, les cérémonies de l'armistice. Depuis 1990, celles-ci ont lieu au monument

10. En 1999, cette cérémonie religieuse a eu lieu à l'église Saint-Dominique de Québec.

érigé par les Voltigeurs sur la place George-V. Enfin, en décembre, a lieu au manège le dîner de la troupe qui réunit tous les membres de l'unité. Suivant la tradition, les officiers et sous-officiers supérieurs font à cette occasion le service. Et pour que personne ne soit oublié, le régiment participe ou organise occasionnellement des fêtes d'enfants ou prend part à des activités à caractère humanitaire durant la période de Noël.

S'il est vrai qu'un certain nombre de régiments s'adonnent à des activités analogues à celles dont il vient d'être question, il faut dire par ailleurs que dans ce domaine, comme dans d'autres, les Voltigeurs ont innové et font partie de l'avant-garde.



Le capitaine Charles Lapointe, O.M.M., C.D., directeur de la musique de 1955 à 1985, en compagnie de l'adjudant Diane Camiré, au concert donné au Cégep de Sainte-Foy en 1986.

LA MUSIQUE MILITAIRE, UN JOYAU DES VOLTIGEURS

Une musique déjà présente à Québec au XIX^e siècle

Il est vrai que sous le régime français la musique militaire fut limitée à l'usage de quelques instruments : fifres, trompettes et tambours. On raconte, par exemple, que le Régiment de Carignan, arrivé à Québec entre 1663 et 1665, comptait quelques instrumentistes et que chaque compagnie avait un fifre et des tambours qui précédaient les soldats au cours de leurs déplacements¹. La situation fut bien différente au lendemain de la Conquête. Avec l'arrivée à Québec des régiments britanniques se constituèrent de véritables ensembles de musiciens. Disposant d'instruments de cuivre, de bois et de percussion, on les qualifia bientôt de fanfares ou d'harmonies². On raconte qu'en 1792, la musique du 7^e *Royal Fusiliers*, le régiment du prince Edward, donna fréquemment à Québec des concerts fort appréciés. Des documents font aussi état de l'intérêt des Québécois pour les *pipers* et les tambours des 71^e et 79^e *Highlanders*³. Ainsi en fut-il des musiques des 30^e et 69^e régiments et de la musique de l'Artillerie royale en garnison à la Citadelle. Cette dernière était, semble-t-il, de toutes les cérémonies importantes et bien davantage. Elle donnait des concerts qui attiraient jeunes et

1. R. Roy et G. Malchelosse, *Le Régiment de Carignan*, Montréal, G. Ducharme, 1925.

2. H. Kallman, G. Potvin et K. Winters, *Encyclopédie de la musique au Canada*, Montréal, Fides, 1983, p. 441.

3. B. Dufebvre (E. Castonguay), *Cinq femmes et nous*, Bélisle Éditeur, 1952.

vieux dans les jardins du gouverneur, à l'Esplanade ainsi que sur le pont de glace reliant Québec à Lévis. Si l'on en croit le capitaine Nazaire LeVasseur, un Voltigeur qui fit la campagne du Nord-Ouest en 1885, la popularité dont jouissaient les musiciens n'était pas exclusive et les officiers ne connaissaient pas la solitude :

Du temps des garnisons britanniques, dont le dernier régiment, le 30^e, nous quitta en 1869, le snobisme était de mode, surtout entre citoyens de la haute-ville et ceux des faubourgs. La tunique militaire et le sabre dominaient ; les jeunes filles dans l'enceinte proprement dite de la ville n'en avaient que pour les officiers, et les étudiants étaient laissés à l'écart, attendu qu'ils appartenaient au vulgaire⁴.

Heureusement, ajoute LeVasseur, «les officiers de Sa Majesté une fois partis, comme la laitue menaçait de monter en graine, on se ravisa dans le monde des jupes et l'on n'hésita plus à faire de l'œil au modeste pékin, étudiant ou simple commis⁵».

En 1871, le départ définitif des troupes britanniques pour le Royaume-Uni ne mit pas pour autant un terme à la popularité de la musique militaire à Québec. En 1855, alors qu'il ne restait que peu de soldats britanniques au pays, le gouvernement, de nouveau intéressé dans les problèmes de défense, vota une loi autorisant l'existence d'une milice dite active formée de volontaires et comptant pas moins de sept batteries de campagne, cinq compagnies d'artillerie et 50 compagnies de carabiniers. Quatre ans plus tard, une nouvelle loi rendit possible le regroupement de ces unités de volontaires en bataillons. C'est ainsi que vit le jour, le 7 mars 1862, le 9^e Bataillon Voltigeurs de Québec et trois ou quatre ans plus tard sa musique. Une annonce publiée dans *Le Journal de Québec* du 10 février 1866 nous assure qu'elle existait

4. N. LeVasseur, *Réminiscences d'antan, Québec, il y a 70 ans*, Québec, 1926, p. 18.

5. *Ibid.*